

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

RENOUVELLEMENT DES RESEAUX D'EAU POTABLE ENTRE L'USINE DE LOUVECIENNES ET LES RESERVOIRS DES HUBIES

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

AQUAVESC

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

LINQUIER Erik, Président

RCS / SIRET

2 5 7 8 0 0 2 2 7 0 0 0 3 1

Forme juridique

Syndicat Mixte

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
22. Installation d'aqueducs sur de longues distances	Canalisation d'eau dont le produit du diamètre extérieur avant revêtement par la longueur est supérieur ou égal à 2 000 m ² Renouvellement de la liaison entre l'usine de production de Louveciennes et les réservoirs dits des « Hubies Hauts » par une canalisation en DN 1000 (diamètre extérieur DE : 1048 mm) sur une longueur de 4 300 ml => 1,048 x 4 300 = 4 506,4 m ²

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la pose en tranchée ouverte d'une conduite de transport d'eau potable en DN 1000 constituée de tuyaux en fonte ductile ou en béton âme tôle (BAT) sur une longueur de 4 300 ml environ.

Le projet comprend également d'une part, la pose des équipements associés, à savoir les appareils de robinetterie permettant l'entrée et la sortie d'air (ventouses), la vidange et le sectionnement (vannes) de la conduite d'adduction et d'autre part, la mise en place de deux équipements spécifiques permettant le raccordement de la conduite d'adduction sur des réseaux de distribution se trouvant à un étage de pression inférieur (stabilisateur de pression).

Le projet concerne trois communes du département des Yvelines (78) :

- Louveciennes : usine de production d'eaux potables du SMGSEVESC

- La Celle Saint Cloud : Domaine de Beaugard + RD321 + chemin de circulation douce le long de l'A13 + RD307

- Le Chesnay : RD307 + RD173

Le projet prévoit la réalisation de tranchée sur deux types de surface : d'une part, des surfaces de voirie (sous chaussée de RD321, RD307, RD173, chemin de circulation douce) - (largeur entre blindages : 1.60 m), et d'autre part, des surfaces avec un revêtement "léger" (terrains enherbés, terrains boisés, autres) - (largeur entre blindages : 2.15 m).

4.2 Objectifs du projet

Le projet a pour objectifs de réaliser un renouvellement des conduites de transport d'eau potable qui assurent la liaison entre l'usine de production de Louveciennes et les réservoirs dits des « Hubies Hauts » afin de répondre aux enjeux suivants :

- une problématique de casses et de fuites qui s'aggrave et qui justifie un renouvellement ;
- un souci d'optimisation d'une liaison constituée actuellement de plusieurs conduites en parallèle, cette configuration rendant difficile à terme un renouvellement ;
- un renforcement des capacités de transfert d'eau du secteur Nord vers le secteur Sud afin de faire face aux besoins en eau estimés sur le réseau à l'horizon 2035.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les conditions de mise en œuvre pour la pose de conduites en tranchée ouverte sont classiquement les suivantes :

- > travaux préparatoires : installations de chantier - signalisation et mesures de sécurité - sondages de reconnaissance ;
- > ouverture d'une tranchée à ciel ouvert : pré-découpage à la scie et démolition du corps de chaussée, ou création d'une piste de chantier en zone non revêtue, après décapage et mise en stock de la terre végétale ou forestière en vue de sa remise en place à l'issue des travaux, et éventuellement élagage et coupe des arbres sur le parcours des canalisations - terrassement de fouilles en tranchée à l'engin mécanique - blindage des parois de la tranchée - étalement éventuel des réseaux découverts - épauement éventuel du fond de fouille - évacuation des déblais en filière appropriée - purge du terrain d'assise ;
- > pose de la canalisation, remblaiement et remise en état : mise en œuvre de matériaux pour constitution du lit de pose et de l'enrobage de la canalisation - mise en place de la canalisation - remblaiement de la fouille - compactage des remblais - mise en place d'un grillage avertisseur - reconstitution du corps de chaussée ou remise en place de la terre végétale ou forestière - engazonnement et replantation éventuelle - remise en état des lieux.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Pas d'intervention particulière en exploitation lorsque la conduite sera en service exceptée une intervention ponctuelle pour réparation en cas de rupture (fuites, ...).

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Déclaration préalable prévue par l'article L. 421-4 du code l'urbanisme pour la réalisation de coupes et abattages d'arbres en espace boisé classé (référence: article R421-23-g du code de l'urbanisme)
- Déclaration préalable prévue au quatrième alinéa de l'article L. 341-1 du code l'environnement pour la réalisation de travaux en site inscrit (déclaration à adresser 4 mois avant le début des travaux au préfet du département qui recueille l'avis de l'architecte des Bâtiments de France (ABF) sur le projet)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
longueur de la canalisation en DN 1000	4 300 ml environ

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Point de départ :
galerie de comptage en sortie de l'usine de production d'eau potable sise au 29 Route de Versailles à Louveciennes
Point d'arrivée
Raccordement sur les réservoirs des Hubies Hauts dans la Forêt de Fausses Reposes au Chesnay

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. 02°06'37"E Lat. 48°51'05"N

Point d'arrivée : Long. 02°08'42"E Lat. 48°50'05"N

Communes traversées :

Louveciennes
La Celle Saint Cloud
Le Chesnay

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	source : http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff - ZNIEFF de type I : 110001691 – Forêt domaniale de Fausses Reposes - ZNIEFF de type II : 110001361 - Forêt de Marly, 110030022 – Forêts domaniales de Meudon et de Fausses Reposes et parc de Saint Cloud illustration : planche 1 de l'annexe A volontairement transmise
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un projet de plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) a été soumis à consultation du public pendant 2 mois, du 18 décembre 2018 au 18 février 2019. Ce projet concerne notamment les infrastructures routières dont le trafic annuel est supérieur à 3 000 000 de véhicules, soit 8 200 véhicules/jour. Sur le secteur d'étude, cela correspond aux infrastructures suivantes : la RN 186 et l'A13 .
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	source : http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas - illustration : planche 5 de l'annexe A - Périmètre délimité des abords : 6461027 - Domaine national de Versailles et de Trianon - Périmètre de protection d'un monument historique : 350MH10 – Domaine national de Marly , 350MH11 – Regard du Jongleur, 350MH08 - Propriété du Maréchal Joffre, 524MH01 - Château (ancien) - Parc de Rocquencourt
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	source : http://carmen.application.developpement-durable.gouv.fr/18/Zones_humides.map - illustration : planche 4 de l'annexe A présence dans le Domaine de Beauregard d'une enveloppe d'alerte de classe 3 Cependant, les investigations menées par Alise Environnement montrent que selon le critère pédologique, la totalité du secteur d'étude n'est pas à considérer comme zone humide.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	source : http://www.georisques.gouv.fr/ LOUVECIENNES : 78DDT20110001- PPRN Mouvements de terrain approuvé le 06/09/2012– aléas : affaissements et effondrements (cavités souterraines hors mines), 78DDT20100014 - PPRI de la Seine et de l'Oise approuvé le 30/06/2007 - aléas : inondations par une crue à débordement lent de cours d'eau LA CELLE SAINT CLOUD : 78DDT20120001 - PPRN Mouvements de terrain approuvé le 29/10/2015 – aléas : affaissements et effondrements (cavités souterraines hors mines) approuvé
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	source : http://sigessn.brgm.fr systèmes aquifères : 03001 – parties captives des nappes de l'albien et du néocomien
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	source : http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas - Illustration : planche 6 de l'annexe A volontairement transmise 1204 – Route royale de Versailles 5595 – Domaine de Beauregard 5611 – Bois de Fausses Reposes
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	illustration : planche 2 de l'annexe A volontairement transmise
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	illustration : planche 6 de l'annexe A volontairement transmise

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La pose de la conduite en tranchée à ciel ouvert implique la production de déblais qui seront évacués en filière adaptée.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les déblais seront remplacés par des matériaux d'apport, à l'exception des zones boisées pour lesquelles la terre forestière sera remise en place après la pose de la conduite.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est susceptible d'entraîner des perturbations pour les espèces cavernicoles au niveau des arbres qui sont voués à être abattus.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Eléments de réponse à préciser avec la présentation des mesures compensatoires visant la reconstitution de l'état boisé avant travaux dans les espaces bois classés
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	déviations ponctuelles de la circulation pour les travaux sur la RD321 et la RD307
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les bruits engendrés sont ceux des engins de chantier (pelles mécaniques, ...). Ces machines utilisées habituellement en zone habitée respectent déjà un niveau sonore limité.
Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les rejets dans l'air seront limités aux échappements des engins de chantier.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le chantier pourra engendrer des rejets dans les eaux superficielles de manière indirecte (égouts). Les eaux issues du chantier et de ses installations seront déshuilées et décantées avant rejet. Les rejets possibles sont les suivants : - liquide de désinfection de la conduite, - eau boueuse ou souillée extraite de la tranchée, - raccordement des baraques de chantier sur le réseau EU.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ponctuellement en phase chantier
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	uniquement des déchets inertes issus du déblai qui seront évacués en filière appropriée

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe dans un site inscrit au titre du patrimoine paysager. Il nécessite l'abattage d'un certain nombre d'arbres pour le dégagement de l'emprise des travaux. Cette opération est susceptible d'impacter le paysage.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phase travaux, le chantier engendra des modifications de la circulation automobile, notamment sur la RD321 et la RD307. Des déviations seront mises en place, ces dernières seront validées avec les acteurs locaux et feront l'objet d'une communication auprès des riverains du chantier.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

L'abattage des arbres dans le cadre de ce projet aura lieu hors période de nidification de l'avifaune.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n° 4734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe A : cartographie / sensibilité environnementale du site => partie 5 Annexe B : Alise Environnement - Etude zones humides et pré-diagnostic faune-flore-habitats dans le cadre du renouvellement des réseaux entre l'usine de Louveciennes et les réservoirs des Hubies - Etat initial - Communes de Louveciennes, La Celle-Saint-Cloud et Le Chesnay (78) - Février 2019 => partie 5 Annexe C : plan de situation des canalisations existantes faisant l'objet d'une dépose et d'un remplacement en lieu et place Annexe D : plans des arbres à abattre

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à VERSAILLES

le 8 août 2019

Signature

A handwritten signature in blue ink is written over a circular stamp. The stamp features a stylized water drop and the text 'AQUAVESOLi' around its perimeter.

Département des Yvelines (78)



**SYNDICAT MIXTE POUR LA
GESTION DU SERVICE DES
EAUX DE VERSAILLES ET DE
SAINT-CLOUD**

**RENOUVELLEMENT DES RESEAUX ENTRE L'USINE DE
LOUVECIENNES ET LES RESERVOIRS DES HUBIES**

ANNEXES AU FORMULAIRE CAS PAR CAS

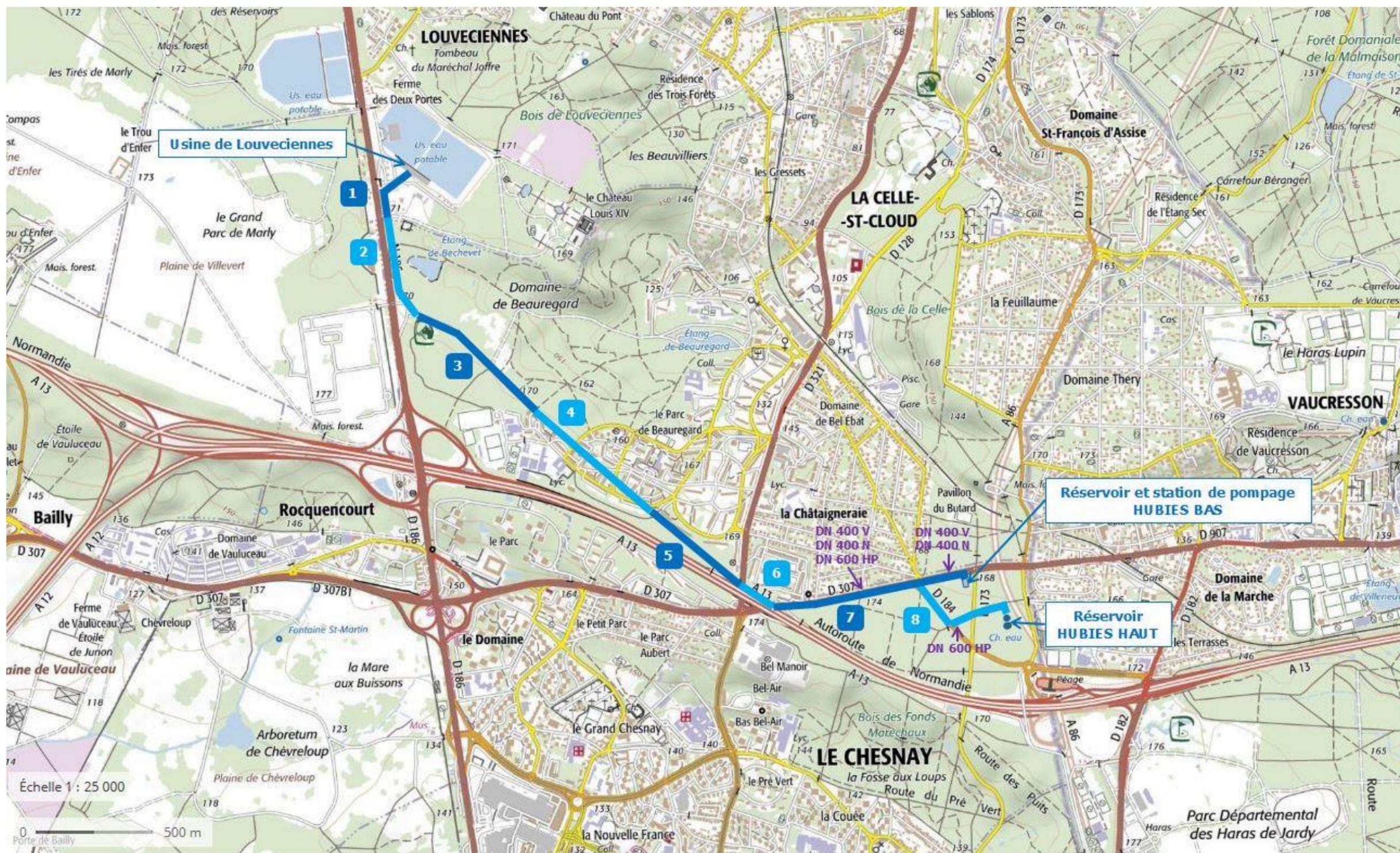
ANNEXE 2 : PLAN DE SITUATION AU 1/25000^{EME}

	SIEGE	IMPLANTATION REGIONALE
	Cabinet MERLIN Groupe MERLIN	
	6, Rue Grolée 69289 LYON Cédex 02	7 rue des Chantiers 78000 VERSAILLES
	Téléphone : 04-72-32-56-00 Télécopie : 04-78-38-37-85	Téléphone : 01 30 83 29 29 Télécopie : 01 30 83 29 30
	E-mail : cabinet-merlin@cabinet-merlin.fr	E-mail : cm-versailles@cabinet-merlin.fr

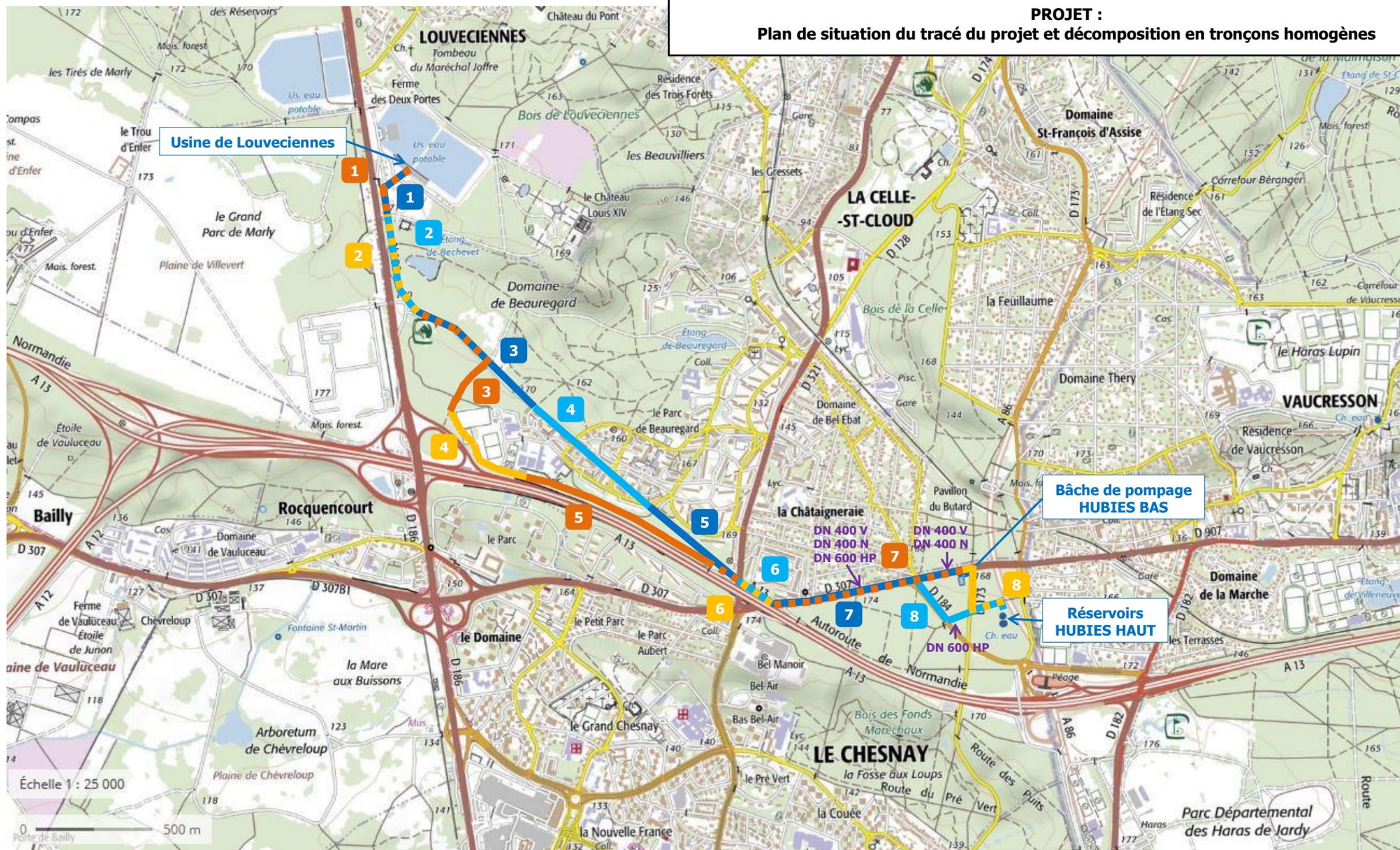
GRUPE MERLIN/Réf doc : ANNEXE_2_FORMULAIRE_CAS_PAR_CAS

Ind	Etabli par	Approuvé par	Date	Objet de la révision
A	E. LAUDIER	F. DUPONT	26/03/19	Etablissement

ETAT EXISTANT :
Plan de situation du réseau et décomposition en tronçons homogènes / tracé existant



PROJET :
Plan de situation du tracé du projet et décomposition en tronçons homogènes



Département des Yvelines (78)



**SYNDICAT MIXTE POUR LA
GESTION DU SERVICE DES
EAUX DE VERSAILLES ET DE
SAINT-CLOUD**

**RENOUVELLEMENT DES RESEAUX ENTRE L'USINE DE
LOUVECIENNES ET LES RESERVOIRS DES HUBIES**

ANNEXES AU FORMULAIRE CAS PAR CAS

**ANNEXES 3 & 4 : PHOTOGRAPHIES ET PROJET DE
TRACE**

	SIEGE	IMPLANTATION REGIONALE
	Cabinet MERLIN Groupe MERLIN	
	6, Rue Grolée 69289 LYON Cédex 02	7 rue des Chantiers 78000 VERSAILLES
	Téléphone : 04-72-32-56-00 Télécopie : 04-78-38-37-85	Téléphone : 01 30 83 29 29 Télécopie : 01 30 83 29 30
	E-mail : cabinet-merlin@cabinet-merlin.fr	E-mail : cm-versailles@cabinet-merlin.fr

GRUPE MERLIN/Réf doc : ANNEXES_3&4_FORMULAIRE_CAS_PAR_CAS

Ind	Etabli par	Approuvé par	Date	Objet de la révision
A	E. LAUDIER	F. DUPONT	26/03/19	Etablissement

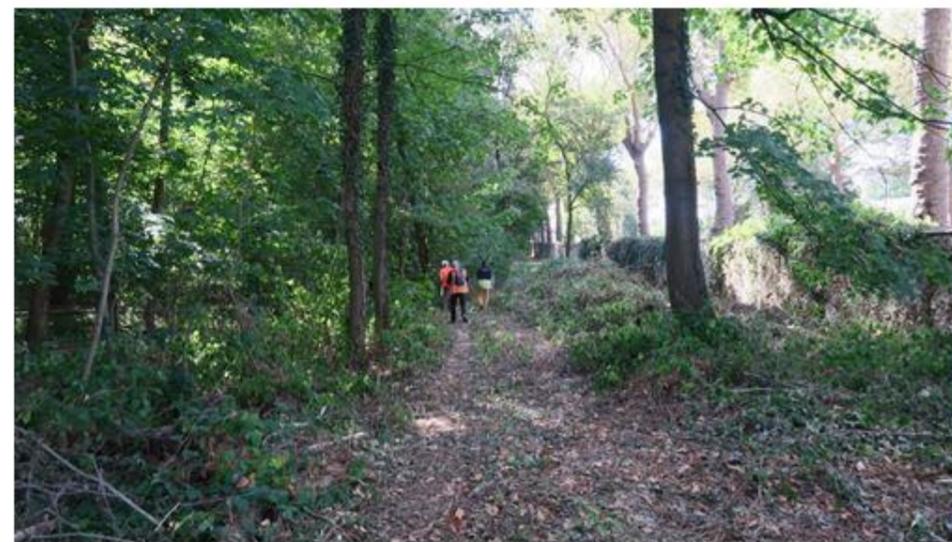
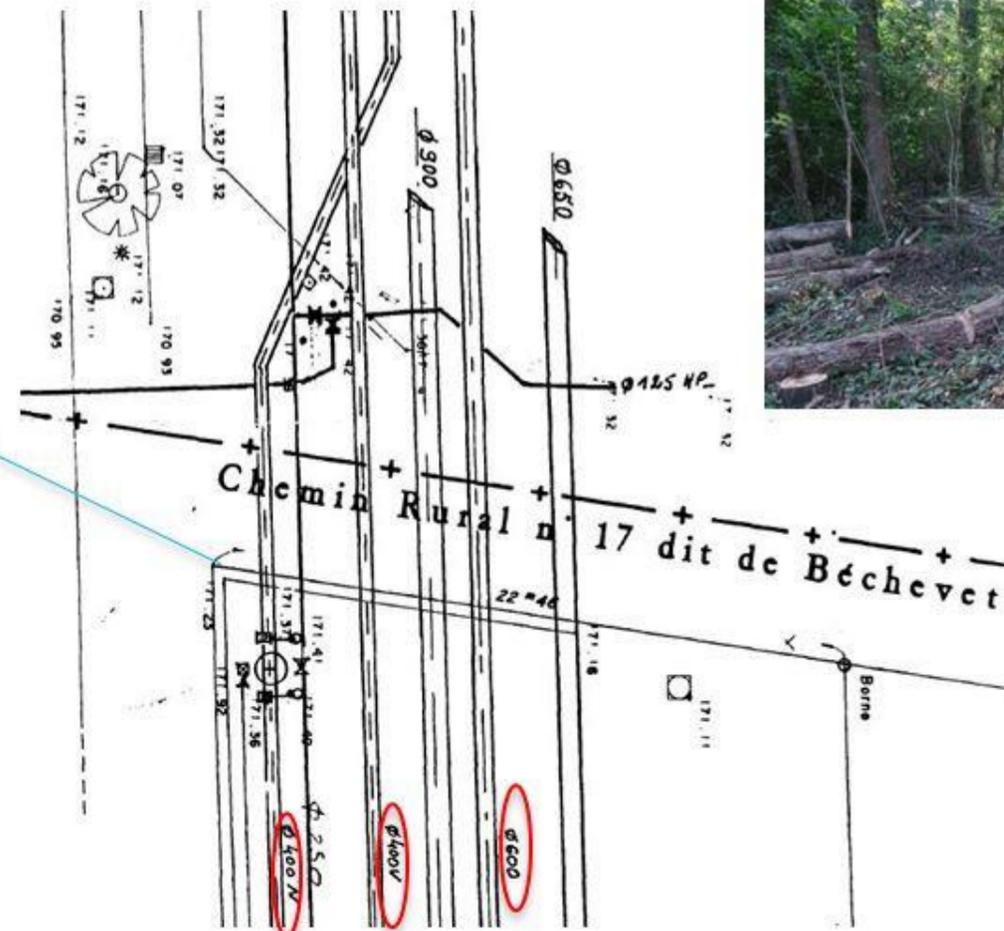
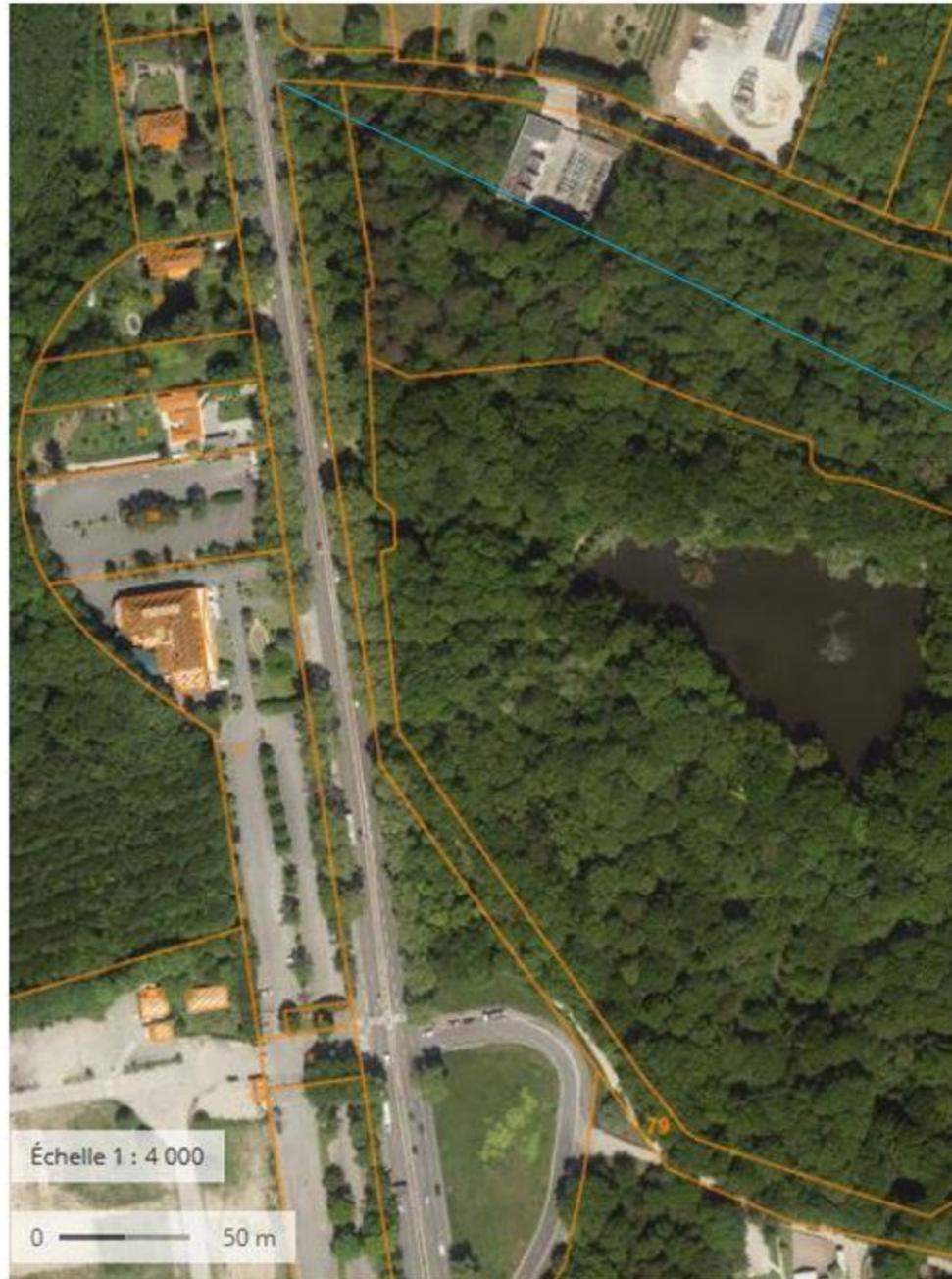
PROJET DE TRACE / VUE AERIEENNE
Tronçon n°1 : Usine de production d'eau potable de Louveciennes
Tronçon n°2 : Domaine de Beauregard – Le long de la RN 186



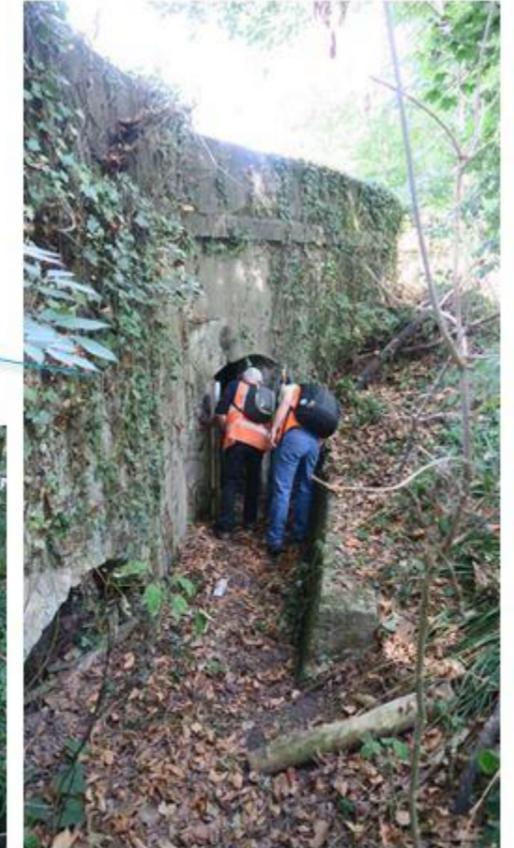
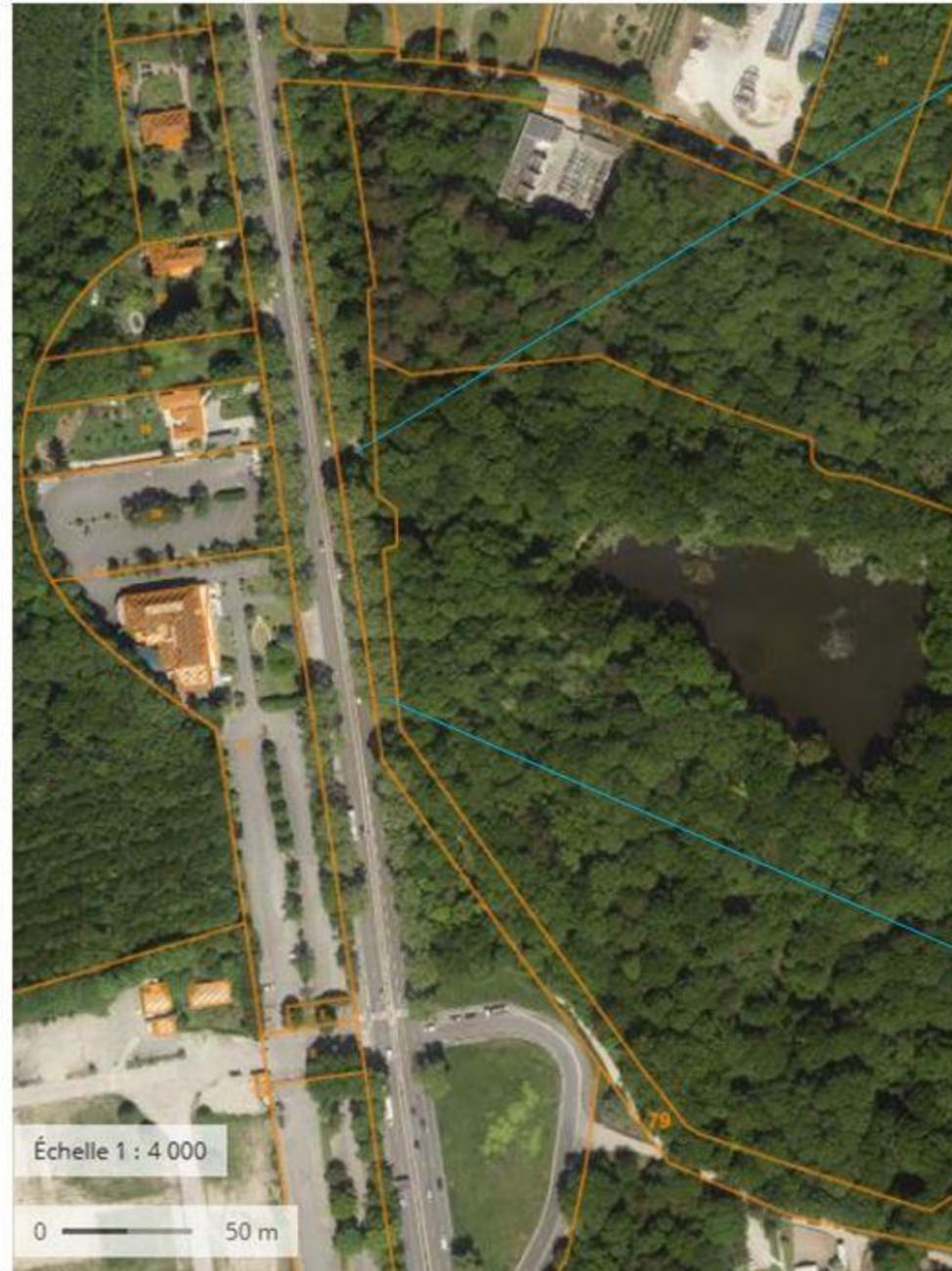
PHOTOGRAPHIES DU SITE (date de prise de vues : 17 septembre 2018)
Tronçon n°1 : Usine de production d'eau potable de Louveciennes



PHOTOGRAPHIES DU SITE (date de prise de vues : 17 septembre 2018)
Tronçon n°2 : Domaine de Beauregard – Le long de la RN186 (1/2)

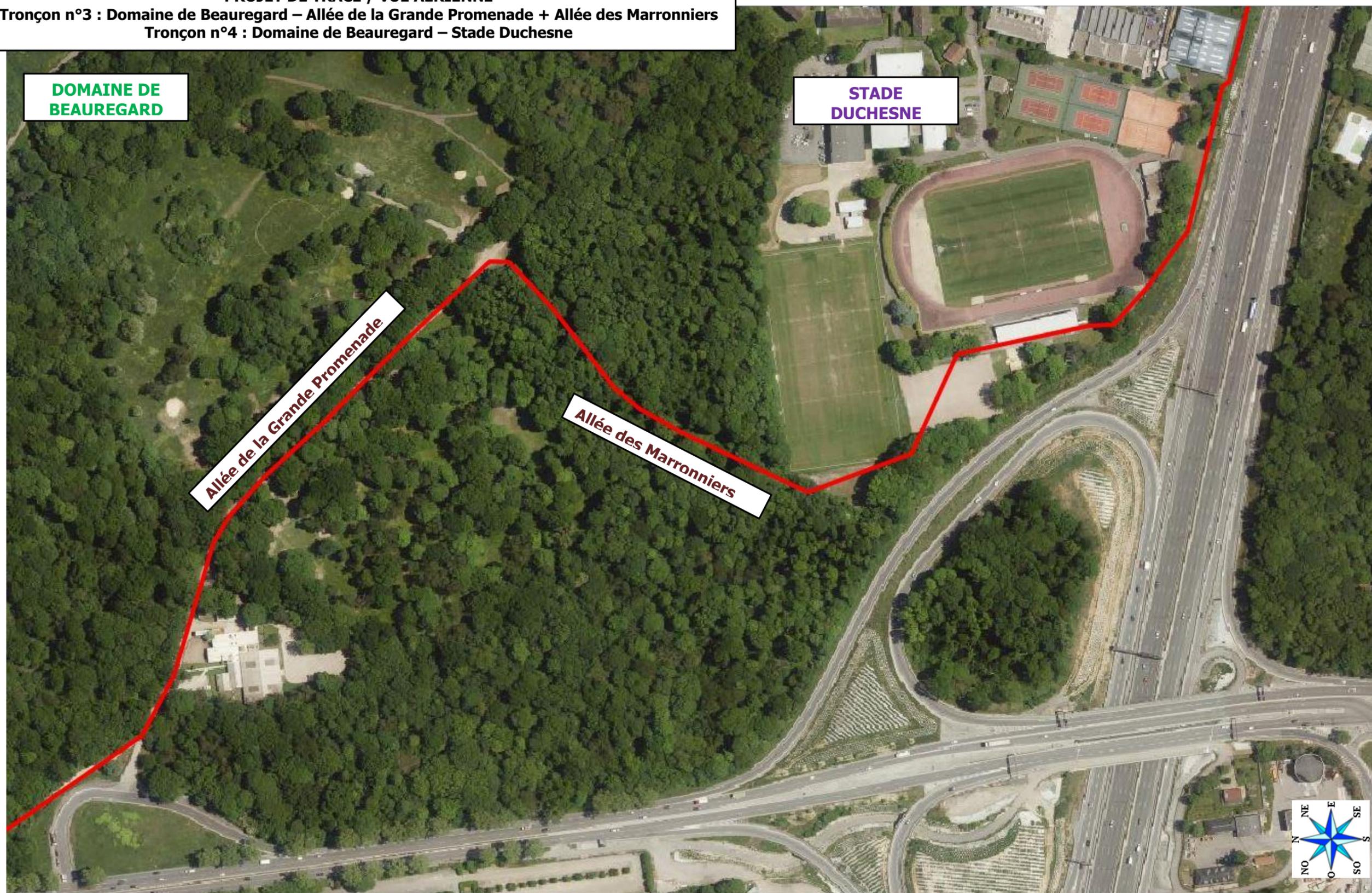


PHOTOGRAPHIES DU SITE (date de prise de vues : 17 septembre 2018)
Tronçon n°2 : Domaine de Beauregard – Le long de la RN186 (2/2)

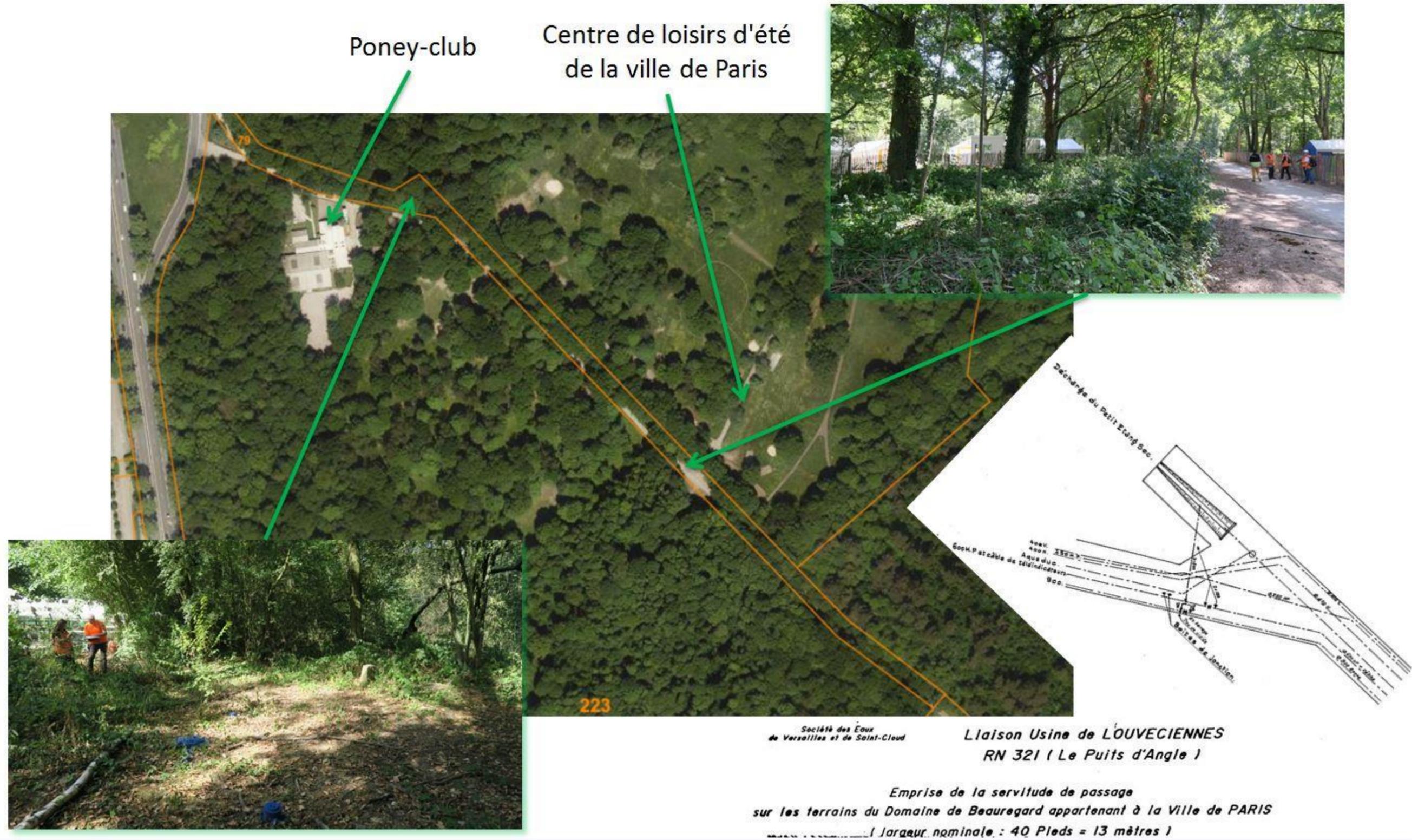


PROJET DE TRACE / VUE AERIENNE

Tronçon n°3 : Domaine de Beauregard – Allée de la Grande Promenade + Allée des Marronniers
Tronçon n°4 : Domaine de Beauregard – Stade Duchesne



PHOTOGRAPHIES DU SITE (date de prise de vues : 17 septembre 2018)
Tronçon n°3 : Domaine de Beauregard – Allée de la Grande Promenade

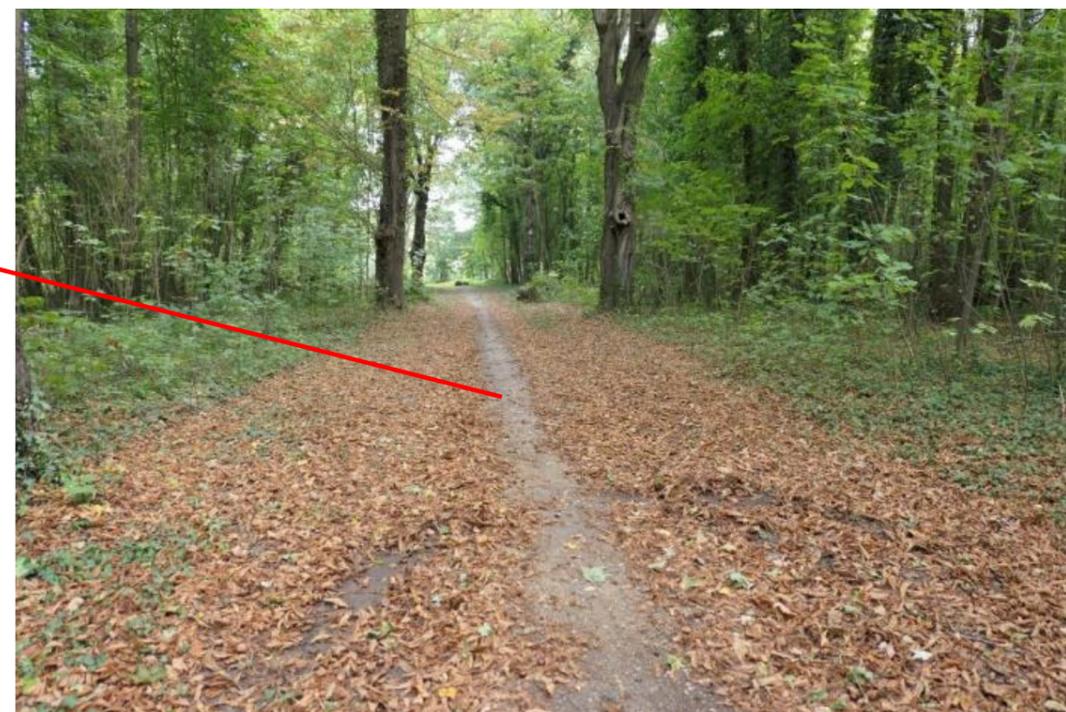


Société des Eaux
de Versailles et de Saint-Cloud

Liaison Usine de LOUVECIENNES
RN 321 (Le Puits d'Angle)

Emprise de la servitude de passage
sur les terrains du Domaine de Beauregard appartenant à la Ville de PARIS
(largeur nominale : 40 Pieds = 13 mètres)

PHOTOGRAPHIES DU SITE (date de prise de vues : 28 septembre 2018)
Tronçon n°3 : Domaine de Beauregard – Allée des Marronniers



PHOTOGRAPHIES DU SITE (date de prise de vues : 28 septembre 2018)
Tronçon n°4 : Domaine de Beaugard – Stade Duchesne



STADE
DUCHESNE

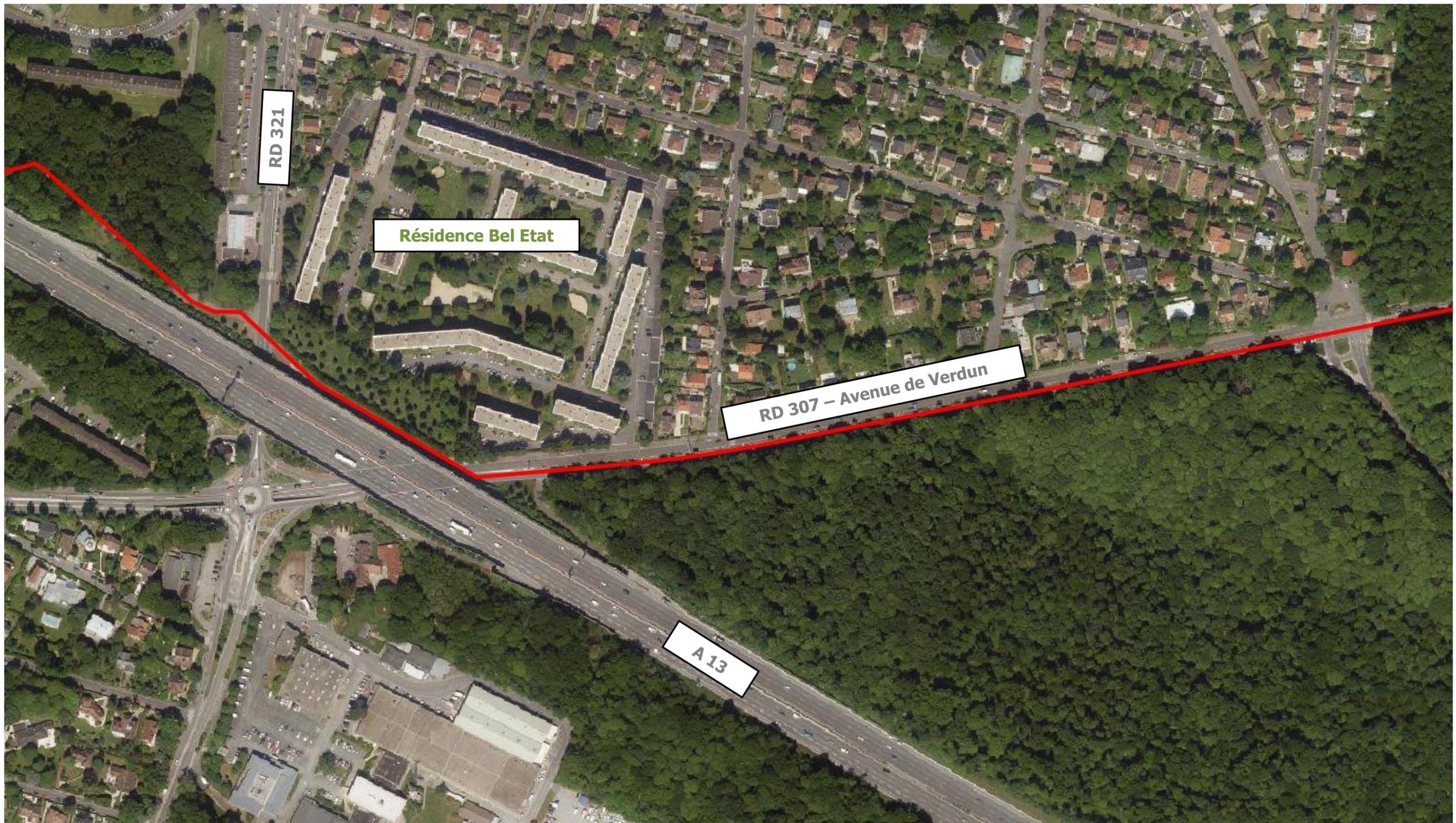
PROJET DE TRACE / VUE AERIEENNE
Tronçon n°5 : Domaine de Beauregard – le long de l'A13



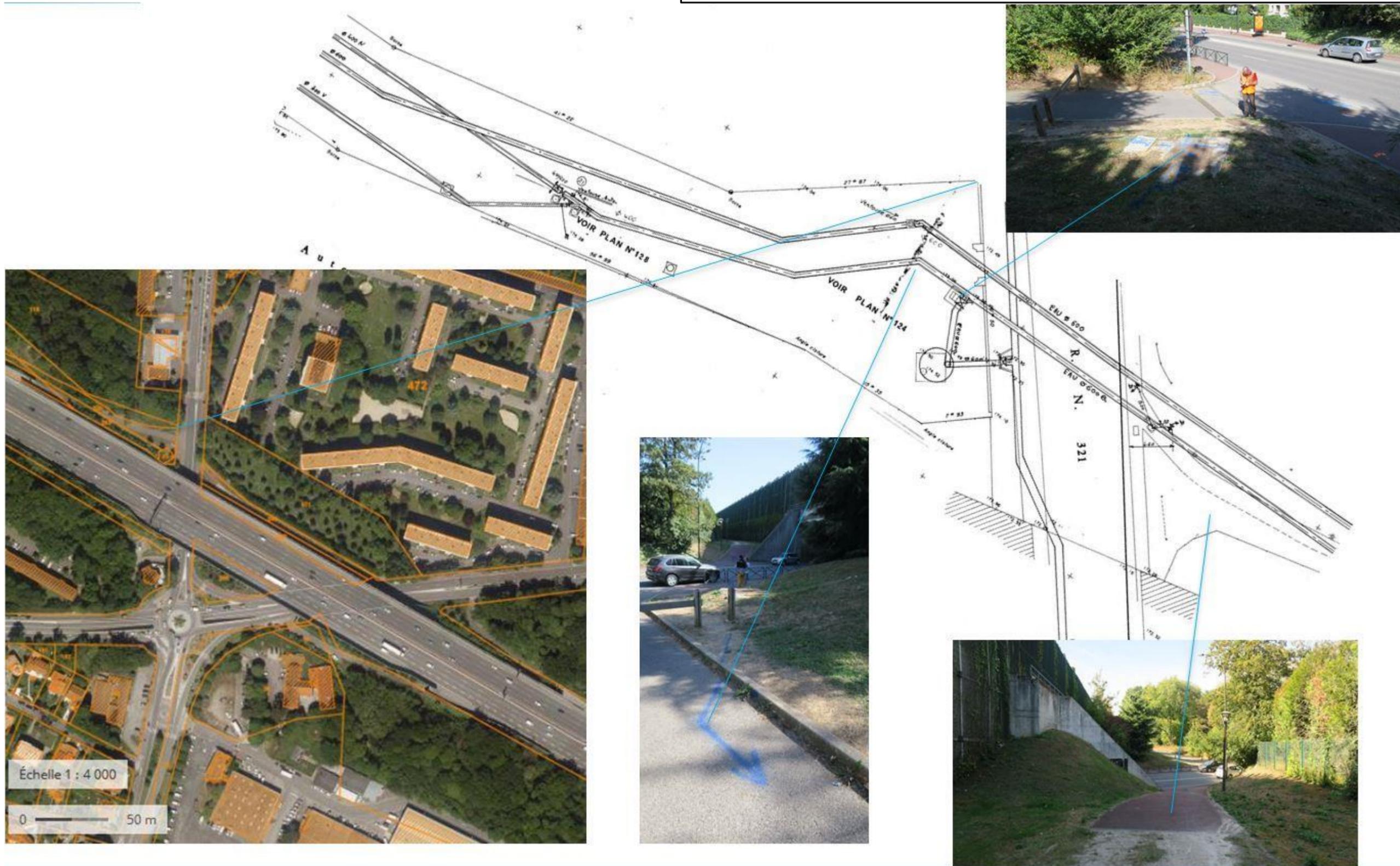
PHOTOGRAPHIES DU SITE (date de prise de vues : 28 septembre 2018)
Tronçon n°5 : Domaine de Beauregard – le long de l'



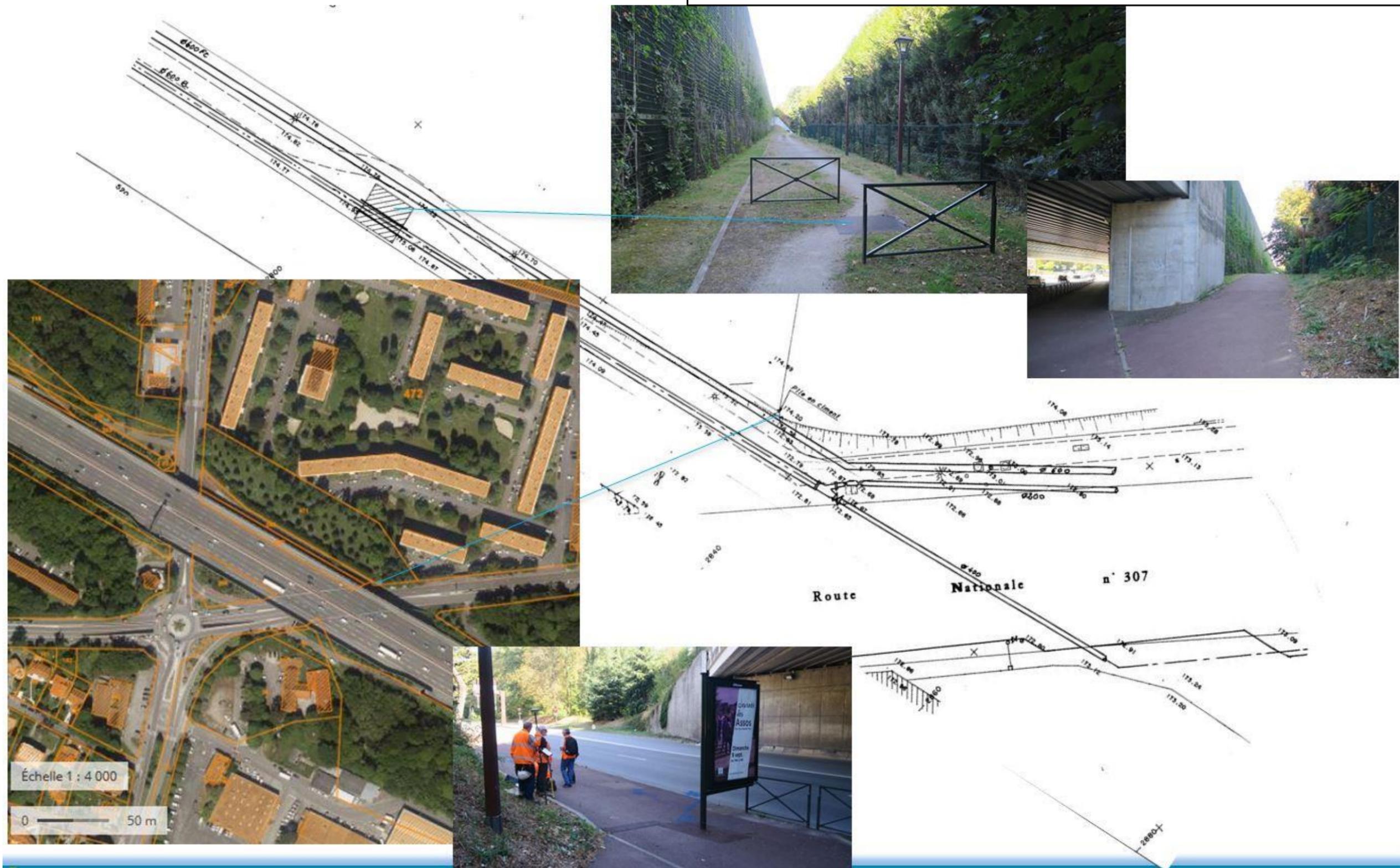
PROJET DE TRACE / VUE AERIEENNE
Tronçon n°6 : entre la RD321 et a RD307 le long de l'A13
Tronçon n°7 : RD307 (avenue de Verdun)



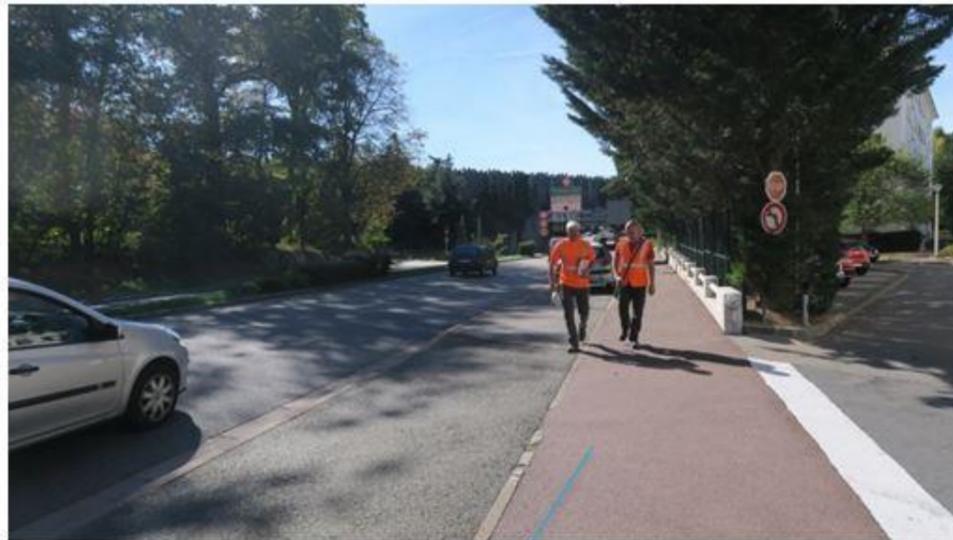
PHOTOGRAPHIES DU SITE (date de prise de vues : 17 septembre 2018)
Tronçon n°6 : entre la RD321 et la RD307 le long de l'A13 (1/2)



PHOTOGRAPHIES DU SITE (date de prise de vues : 17 septembre 2018)
Tronçon n°6 : entre la RD321 et la RD307 le long de l'A13 (2/2)



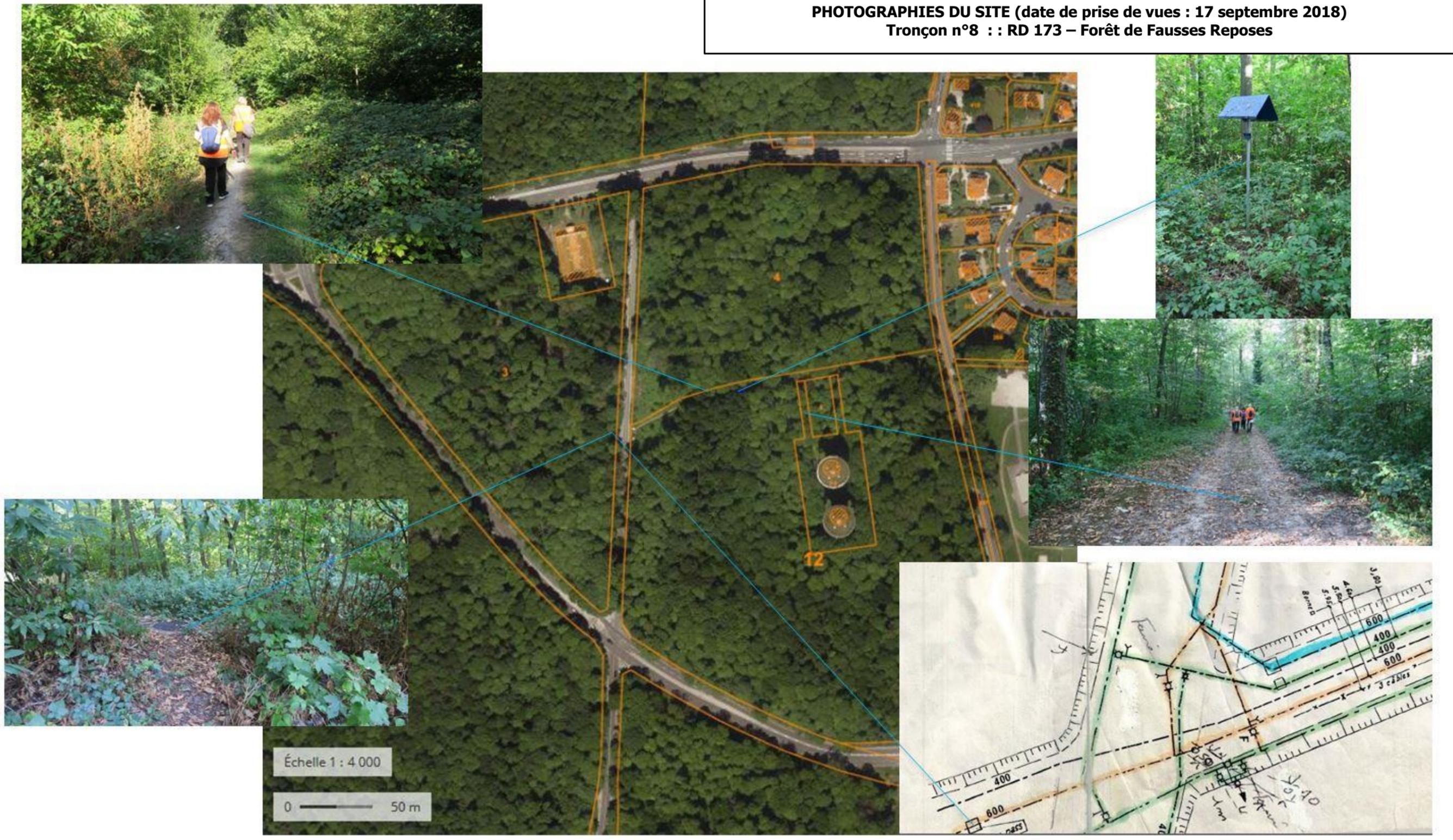
PHOTOGRAPHIES DU SITE (date de prise de vues : 17 septembre 2018)
Tronçon n°7 : RD307 (avenue de Verdun)



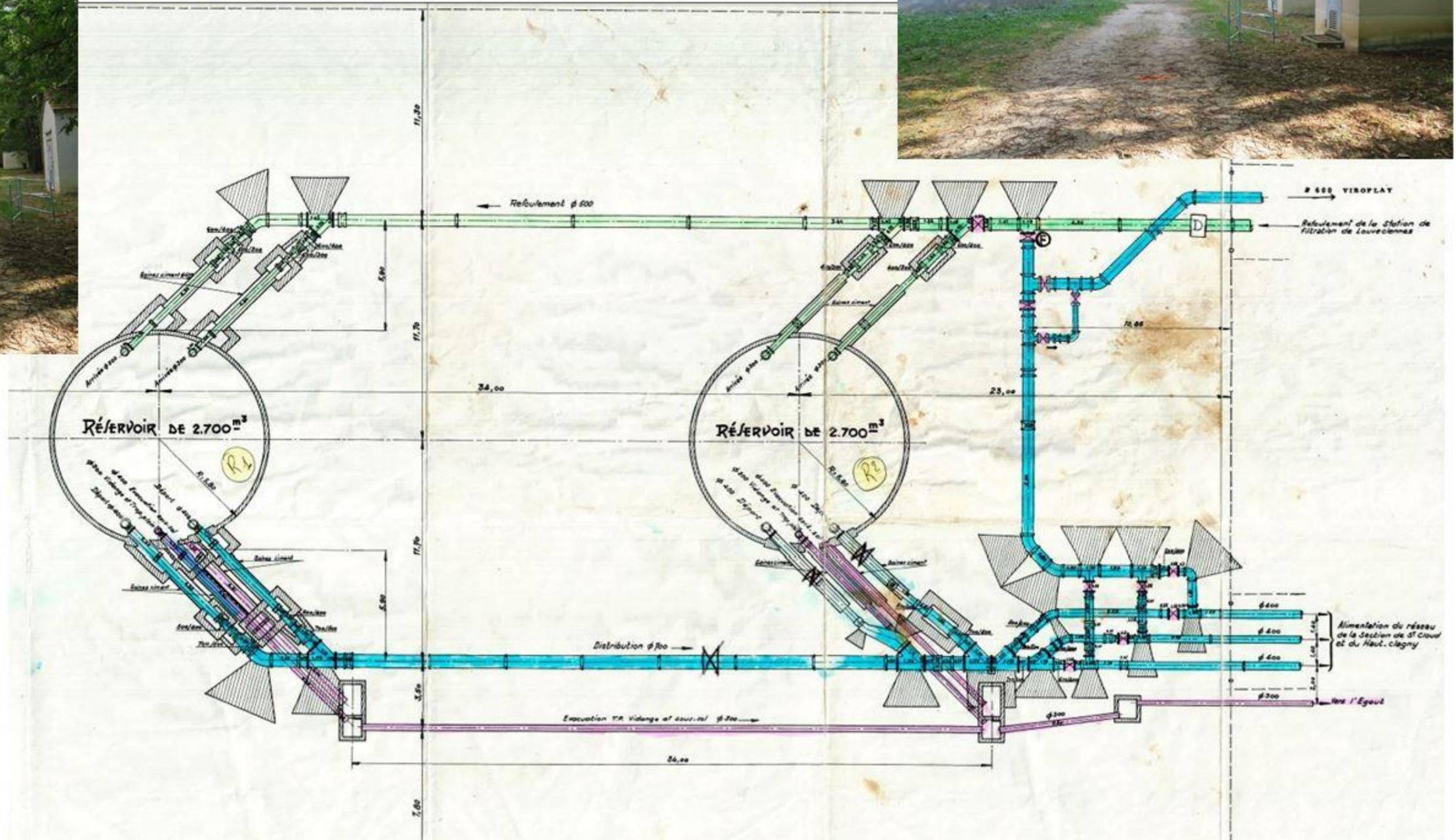
PROJET DE TRACE / VUE AERIEENNE
Tronçon n°7 : RD307 (avenue de Verdun)
Tronçon n°8 : RD 173 – Forêt de Fausses Reposes



PHOTOGRAPHIES DU SITE (date de prise de vues : 17 septembre 2018)
Tronçon n°8 : : RD 173 – Forêt de Fausses Reposes



PHOTOGRAPHIES DU SITE (date de prise de vues : 17 septembre 2018)
Tronçon n°8 : enclos des réservoirs des Hubies Hauts



Département des Yvelines (78)



**SYNDICAT MIXTE POUR LA
GESTION DU SERVICE DES
EAUX DE VERSAILLES ET DE
SAINT-CLOUD**

**RENOUVELLEMENT DES RESEAUX ENTRE L'USINE DE
LOUVECIENNES ET LES RESERVOIRS DES HUBIES**

ANNEXES AU FORMULAIRE CAS PAR CAS

**ANNEXE A : CARTOGRAPHIE / SENSIBILITE
ENVIRONNEMENTALE DU SITE**

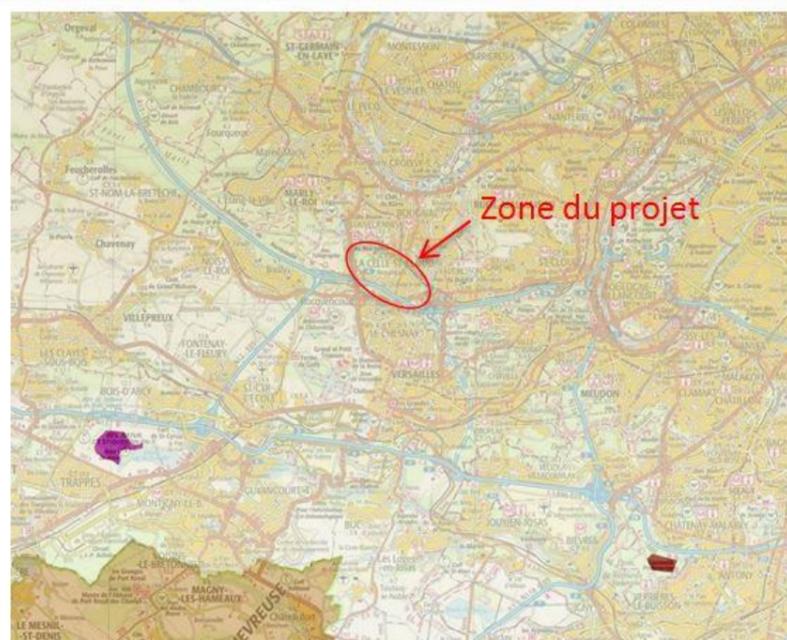
	<i>SIEGE</i>	<i>IMPLANTATION REGIONALE</i>
	6, Rue Grolée 69289 LYON Cédex 02 Téléphone : 04-72-32-56-00 Télécopie : 04-78-38-37-85 E-mail : cabinet-merlin@cabinet-merlin.fr	7 rue des Chantiers 78000 VERSAILLES Téléphone : 01 30 83 29 29 Télécopie : 01 30 83 29 30 E-mail : cm-versailles@cabinet-merlin.fr

GRUPE MERLIN/Réf doc : ANNEXE_A FORMULAIRE_CAS_PAR_CAS

Ind	Etabli par	Approuvé par	Date	Objet de la révision
A	E. LAUDIER	F. DUPONT	26/03/19	Etablissement
B	E. LAUDIER	F. DUPONT	25/07/19	Prise en compte des remarques de la DRIEE

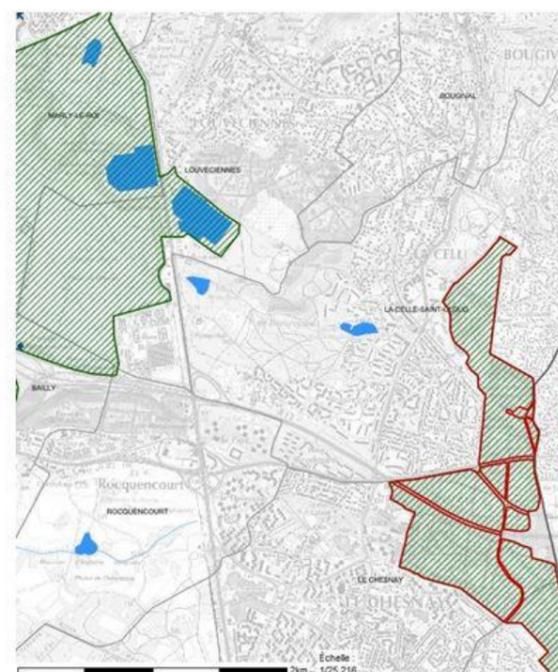
ETAT DES LIEUX : CONTRAINTES DE SITE / ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET PATRIMONIAUX
Réserves naturelles, parc naturel régional, ZNIEFF

Le projet se situe-t-il ?	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



- ▼ Réserves naturelles nationales
 - PRNN
 - RNN
- ▼ Réserves biologiques
 - Réserve biologique dirigée
 - Réserve biologique intégrale
- ▼ Parcs naturels régionaux (PNR)
 - Parcs naturels régionaux

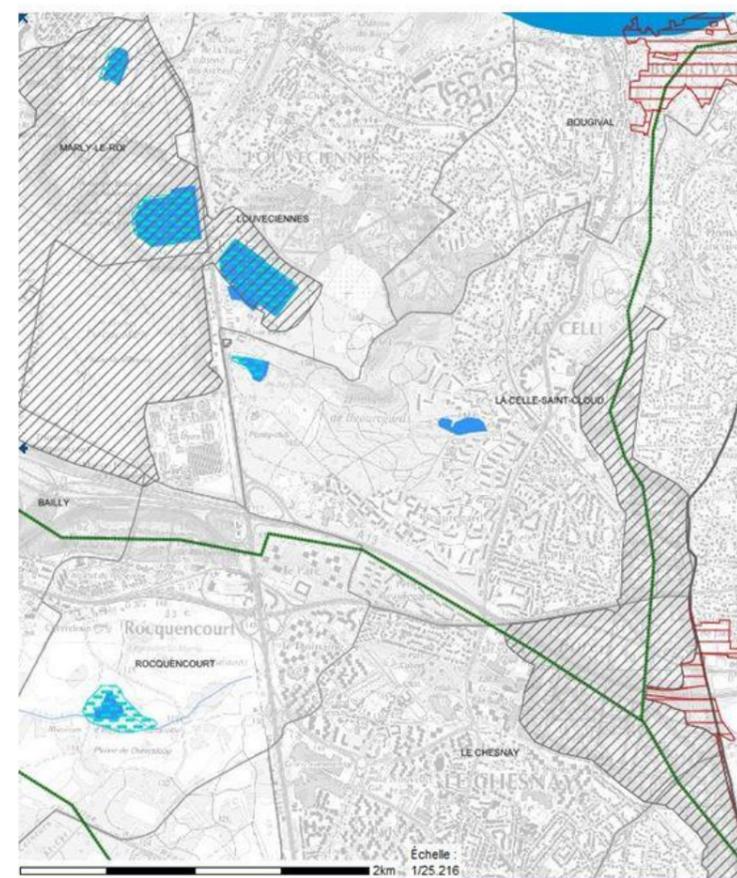
Le projet se situe-t-il ?	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	source : http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff ZNIEFF de type I : ✓ 110001691 – Forêt domaniale de Fausses Reposes ZNIEFF de type II : ✓ 110001361 - Forêt de Marly ✓ 110030022 – Forêts domaniales de Meudon et de Fausses Reposes et parc de Saint Cloud



- ☑ Inventaires et biodiversité
 - Natura 2000 - Directive Habitat
 - Natura 2000 - Directive Habitat
 - Natura 2000 - Directive Oiseaux
 - Natura 2000 - Directive Oiseaux
 - ZNIEFF type 1
 - Zone Naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type 1
 - ZNIEFF type 2
 - Zone Naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type 2

ETAT DES LIEUX : CONTRAINTES DE SITE / ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET PATRIMONIAUX
Site Natura 2000 , continuités écologiques du SCRE

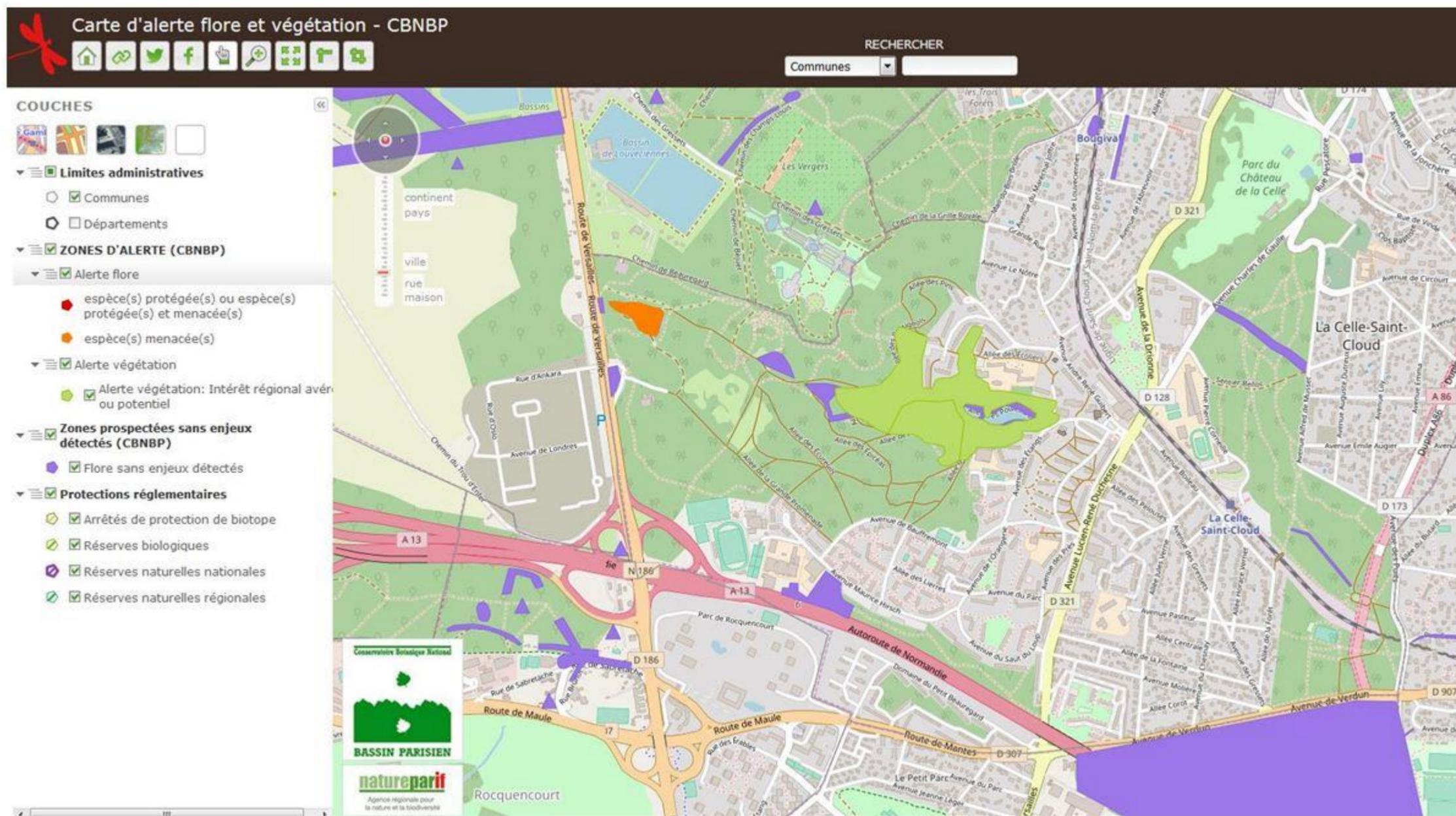
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



- continuités écologiques du SCRE
- Liaisons interet milieux urbains
 - Liaisons interet milieux urbains
 - Réservoirs de biodiversité
 - Réservoirs de biodiversité
 - Secteurs d'intérêt en milieux urbains
 - Secteurs d'intérêt en milieux urbains
 - corridors arborés
 - Corridors_ST Arbores
 - corridors herbacés
 - Corridors_ST Herbaces
 - corridors calcaires
 - Corridors_ST Calcaires
 - Milieux humides
 - Milieux humides
 - Corridors alluviaux multitrames
 - Corridors alluviaux multitrames
 - Mosaïques agricoles
 - Mosaïques agricoles
 - Secteurs de mares et mouillères
 - Secteurs de mares et mouillères

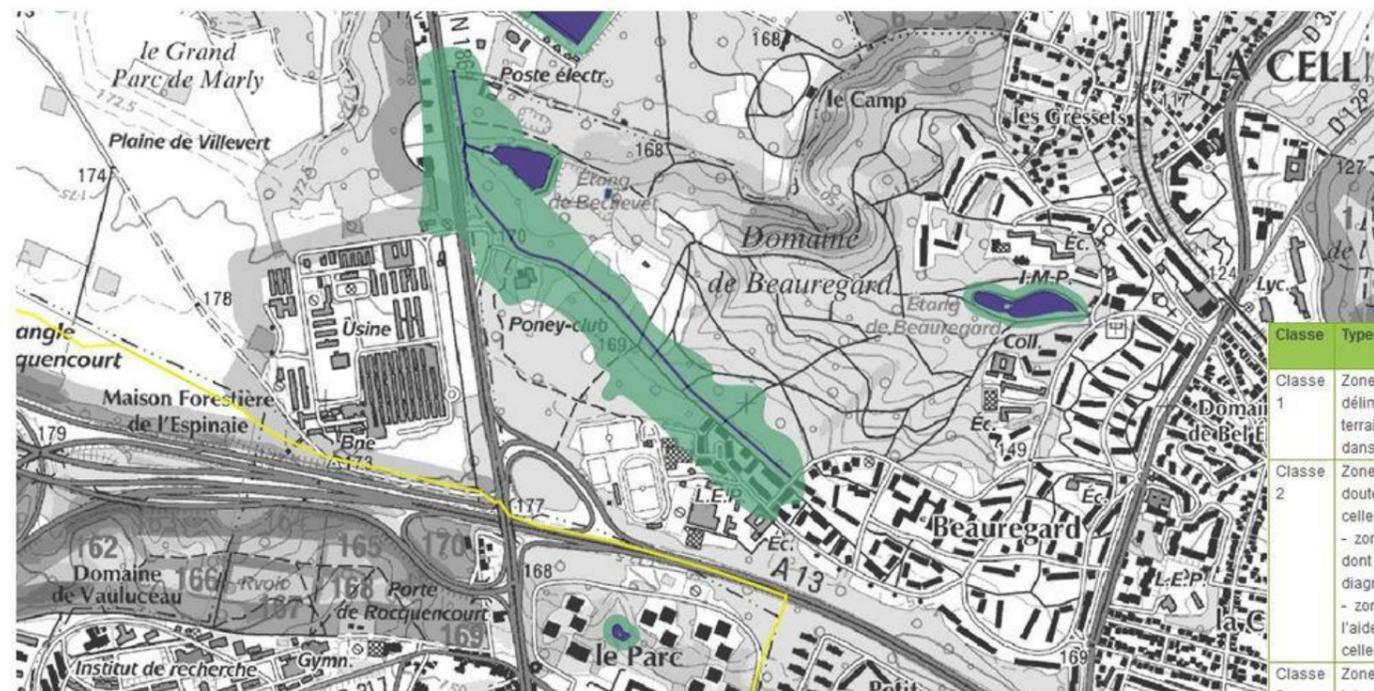
- Légendes
- ▼ Zones Natura 2000 - Zones de protection spéciale (ZPS)
 - Zones de protection spéciale
 - ▼ Zones Natura 2000 - Sites d'importance communautaire (SIC)
 - Sites d'importance communautaire

ETAT DES LIEUX : CONTRAINTES DE SITE / ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET PATRIMONIAUX
Carte d'alerte flore et végétation



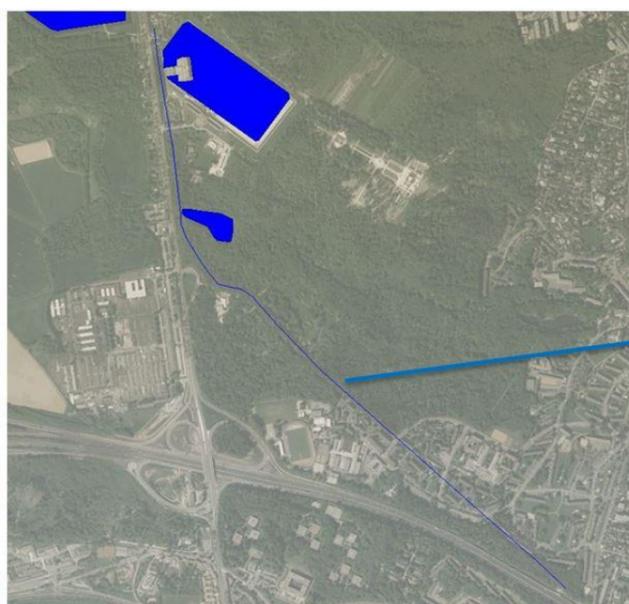
ETAT DES LIEUX : CONTRAINTES DE SITE / ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET PATRIMONIAUX
Enveloppes d'alerte de zones humides – Réseau hydrographique lié à l'aqueduc de Marly

Le projet se situe-t-il ?	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	source : http://carmen.application.developpement-durable.gouv.fr/18/Zones_humides.map présence dans le Domaine de Beauregard d'une enveloppe d'alerte de classe 3

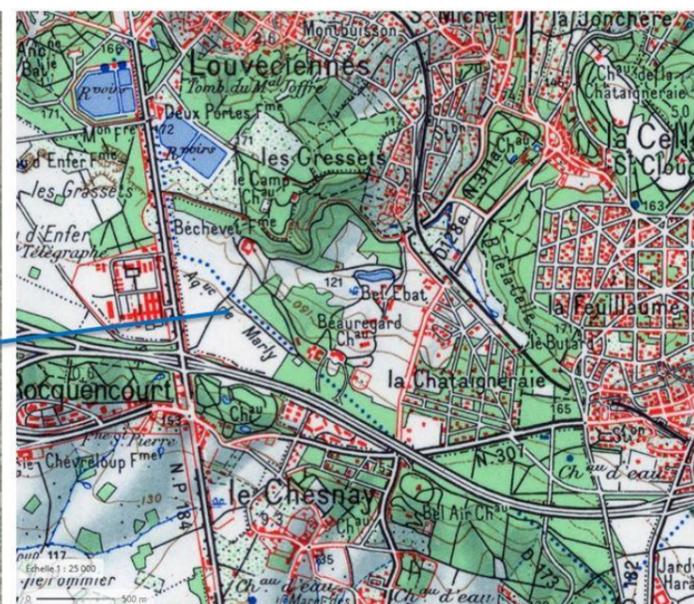


Classe	Type d'information
Classe 1	Zones humides de façon certaine et dont la délimitation a été réalisée par des diagnostics de terrain selon les critères et la méthodologie décrits dans l'arrêté du 24 juin 2008 modifié
Classe 2	Zones dont le caractère humide ne présente pas de doute mais dont la méthode de délimitation diffère de celle de l'arrêté : - zones identifiées selon les critères de l'arrêté mais dont les limites n'ont pas été calées par des diagnostics de terrain (photo-interprétation) - zones identifiées par des diagnostics terrain mais à l'aide de critères ou d'une méthodologie qui diffère de celle de l'arrêté
Classe 3	Zones pour lesquelles les informations existantes laissent présager une forte probabilité de présence d'une zone humide, qui reste à vérifier et dont les limites sont à préciser.
Classe 4	Zones présentant un manque d'information ou pour lesquelles les informations existantes indiquent une faible probabilité de zone humide.
Classe 5	Zones en eau, ne sont pas considérées comme des zones humides

Réseau hydrographique CARTAGE



Carte IGN 1950



Enveloppes d'alerte

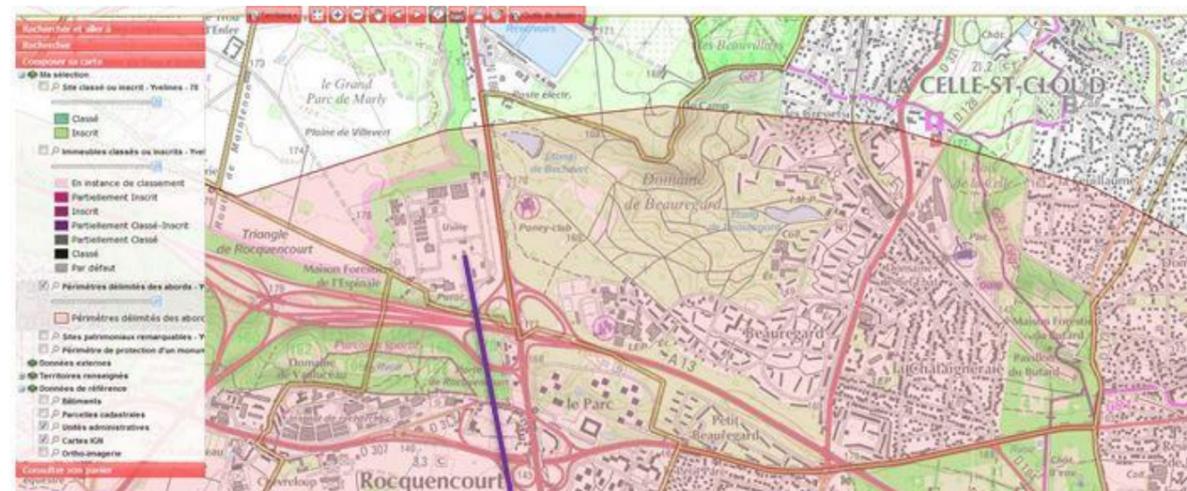
■	Classe 1
■	Classe 2
■	Classe 3
■	Classe 5

ANNEXES AU FORMULAIRE CAS PAR CAS

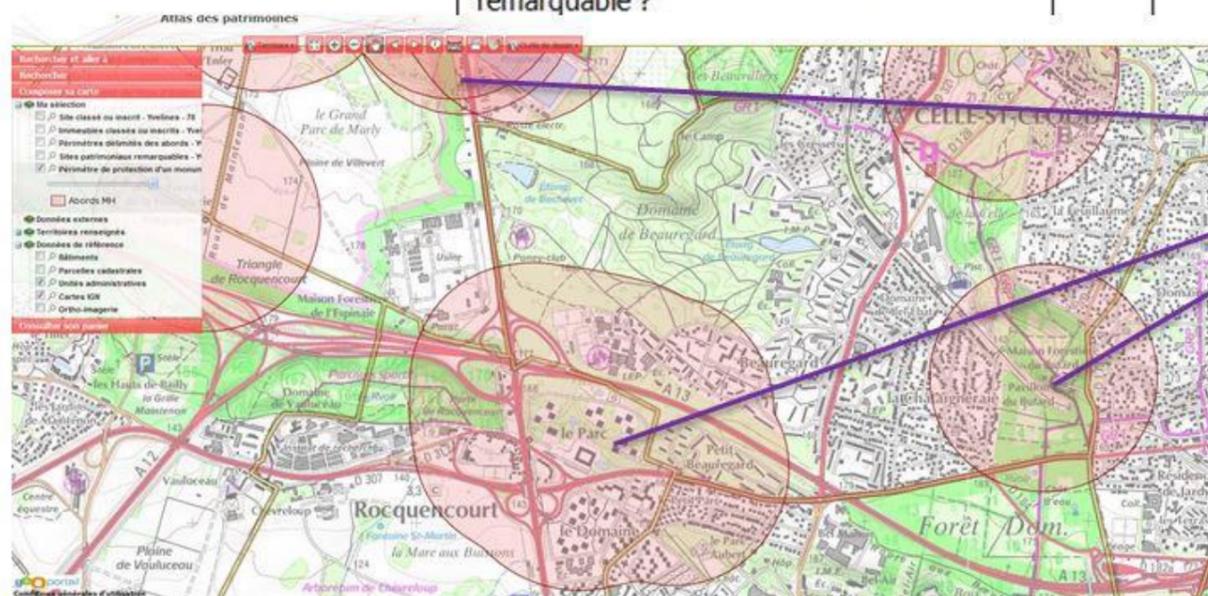
ANNEXE A : CARTOGRAPHIE / SENSIBILITE ENVIRONNEMENTALE DU SITE

GRUPE MERLIN/Réf doc : ANNEXE_A FORMULAIRE_CAS_PAR_CAS- Ind B . Le 25/07/19

ETAT DES LIEUX : CONTRAINTES DE SITE / ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET PATRIMONIAUX
Monuments historiques – Site patrimonial

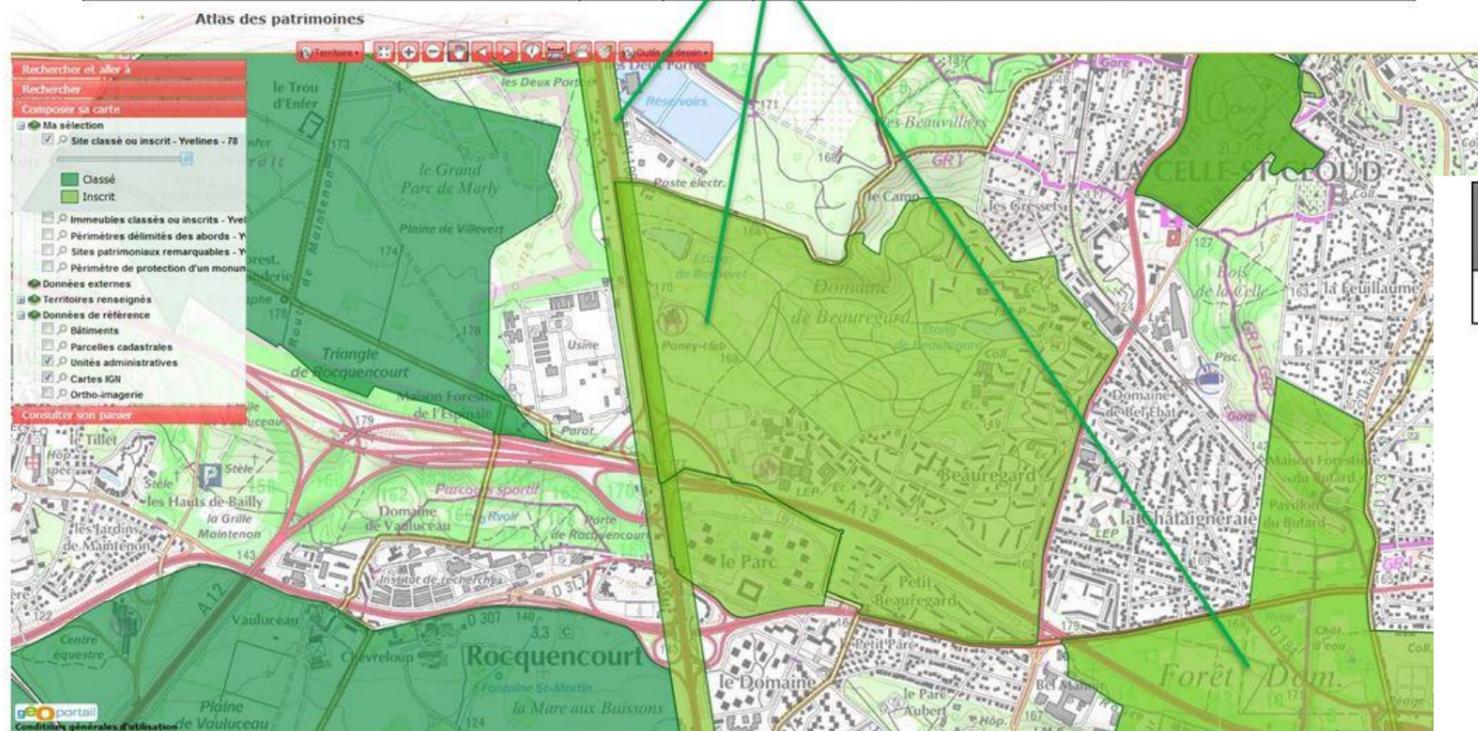


Le projet se situe-t-il ?	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	source : http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas Périmètre délimité des abords ✓ 6461027 - Domaine national de Versailles et de Trianon Périmètre de protection d'un monument historique ✓ 350MH10 – Domaine national de Marly ✓ 350MH11 – Regard du Jongleur ✓ 350MH08 - Propriété du Maréchal Joffre ✓ 524MH01 - Château (ancien) - Parc de Rocquencourt ✓ 126MH04 - Pavillon du Butard



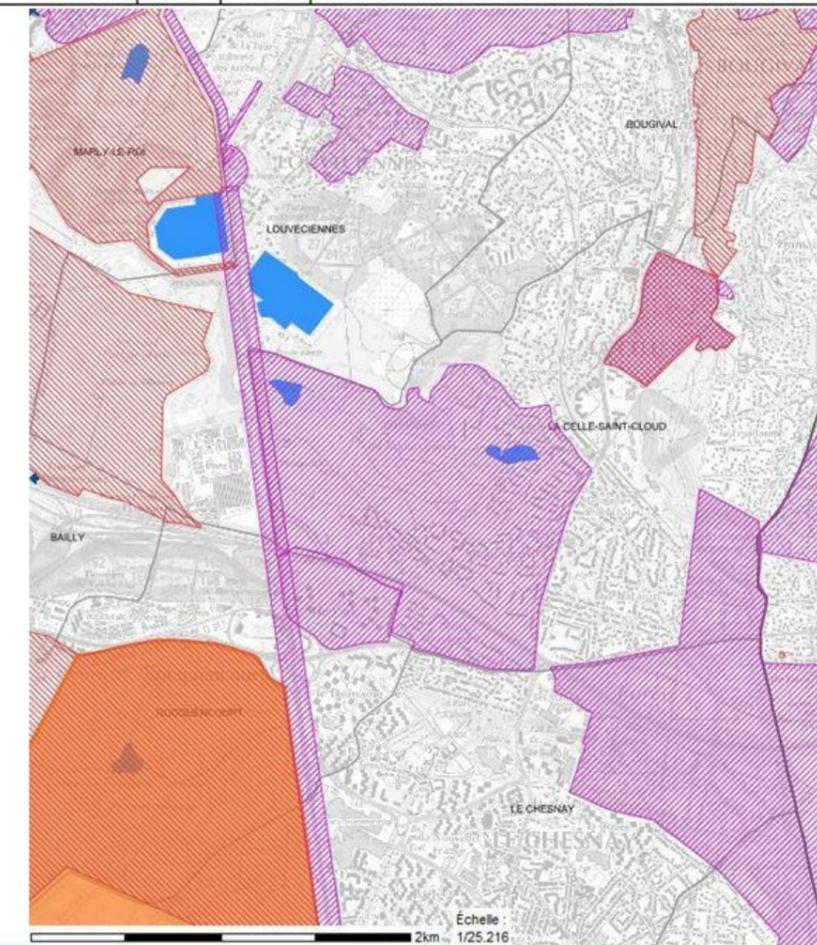
ETAT DES LIEUX : CONTRAINTES DE SITE / ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET PATRIMONIAUX
Site inscrit – Site Classé

Le projet se situe-t-il ?	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans un site inscrit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	source : http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas ✓ 1204 – Route royale de Versailles ✓ 5595 – Domaine de Beauregard ✓ 5611 – Bois de Fausses Reposes



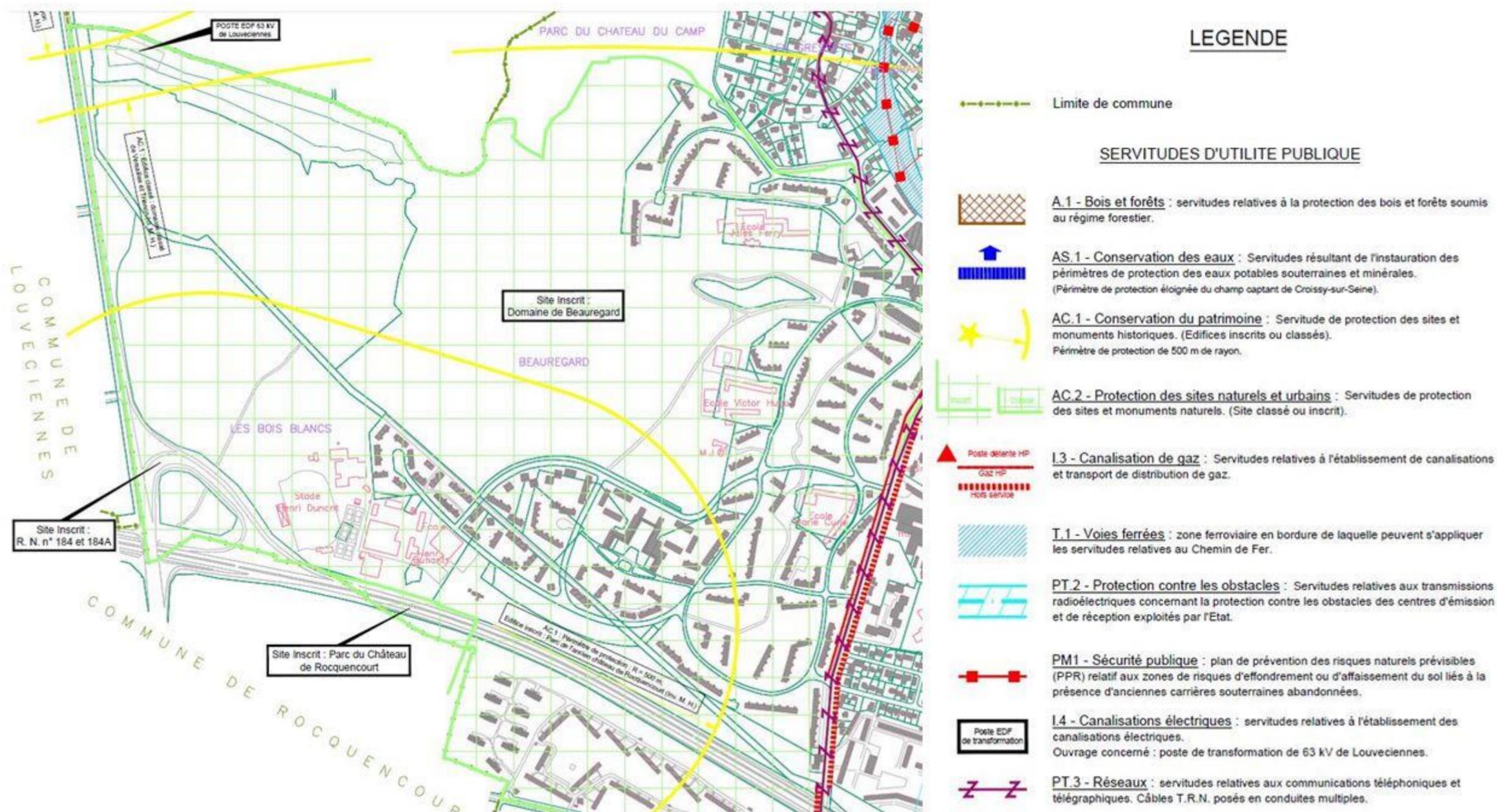
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

- Paysage et sites**
- Sites classés
 - Sites classés
 - Sites inscrits
 - Sites inscrits
 - Patrimoine UNESCO
 - Patrimoine mondial



ETAT DES LIEUX : CONTRAINTES DE SITE / ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET PATRIMONIAUX
Plan de servitude du PLU de la commune de La Celle Saint Cloud

Extrait du plan de servitude du PLU de la commune de La Celle Saint Cloud



ETAT DES LIEUX : CONTRAINTES DE SITE / ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET PATRIMONIAUX
Règlement du PLU de la commune de La Celle Saint Cloud : Espaces Bois Classés (EBC)

Extrait du règlement du PLU de la commune de La Celle Saint Cloud



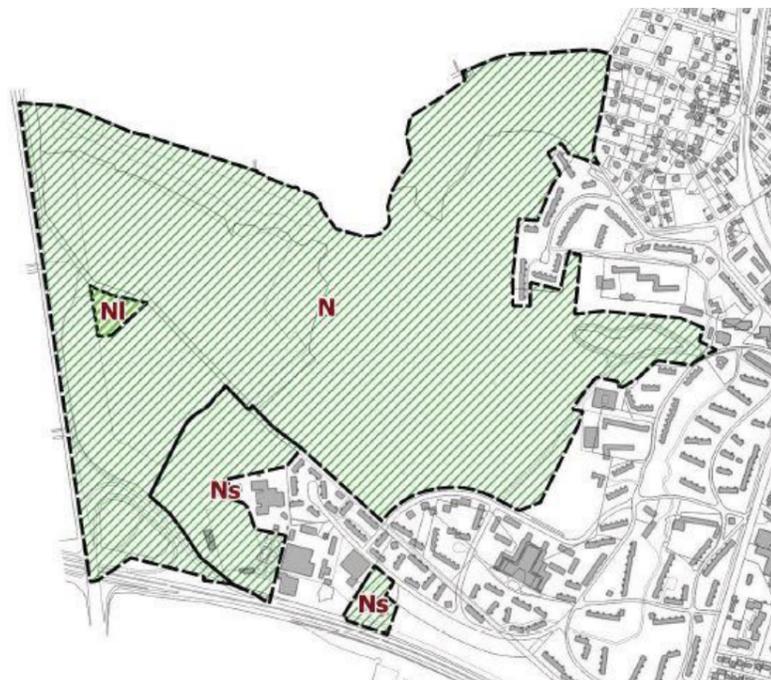
ESPACES BOISES CLASSES

Les terrains indiqués aux documents graphiques sont classés espaces boisés à conserver, à protéger ou à créer en application des dispositions de l'article L. 113-2 du Code de l'Urbanisme.

Ce classement interdit tout changement d'affectation ou tout mode d'occupation du sol de nature à compromettre la conservation, la protection ou la création des boisements. Nonobstant toutes dispositions contraires, il entraîne le rejet de plein droit de la demande d'autorisation de défrichement prévue au titre du code forestier.

- Chemin piétonnier à préserver
- ▨ Espace boisé classé
- Secteur avec limitation de la constructibilité ou de l'occupation pour des raisons de nuisances ou de risques
- ▤ Emplacement réservé
- ⊠ Eléments de paysage (bâti et espaces), de patrimoine, point de vue, à protéger, à mettre en valeur

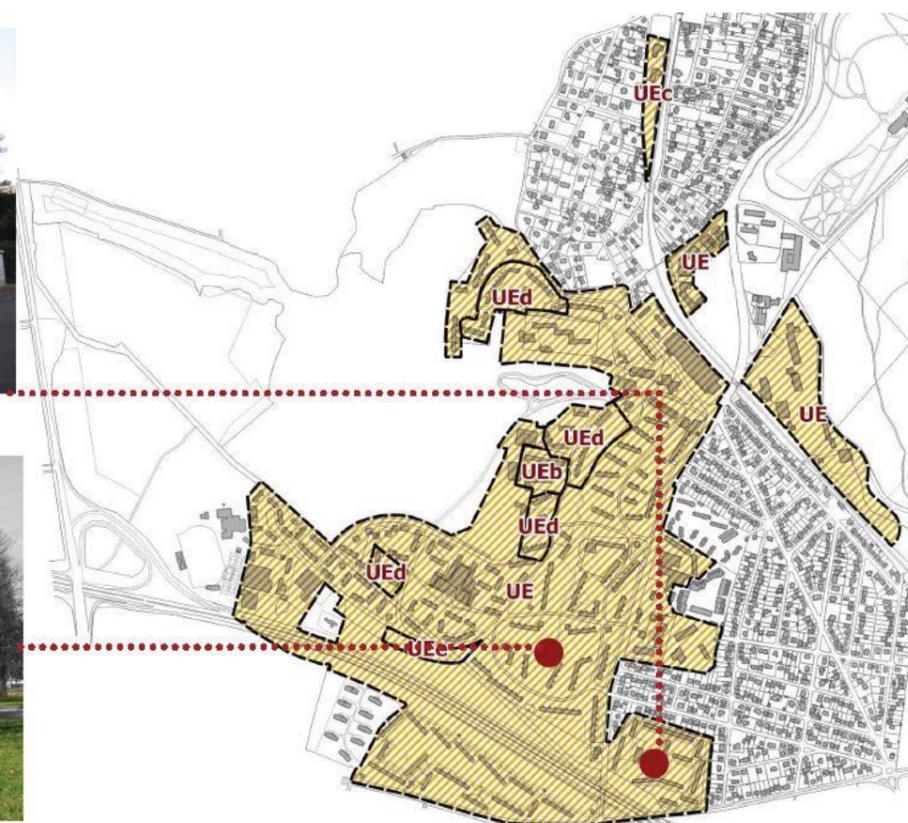
ETAT DES LIEUX : CONTRAINTES DE SITE / ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET PATRIMONIAUX
PLU de la commune de La Celle Saint Cloud : zonage et EBC dans le Domaine de Beauregard



Bel Ébat

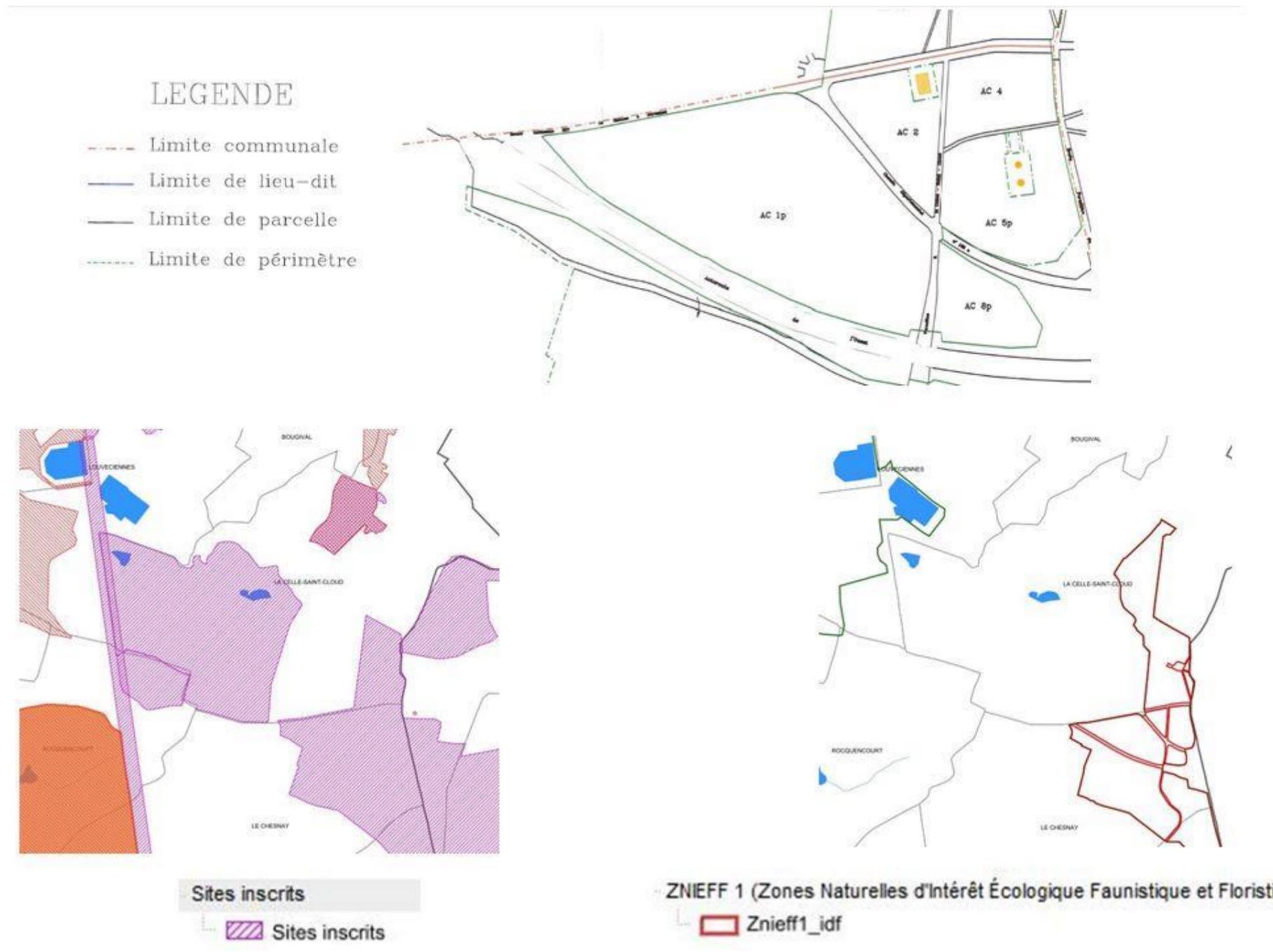


Beauregard



EBC inscrits au PLU

ETAT DES LIEUX : CONTRAINTES DE SITE / ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET PATRIMONIAUX
Focus sur la Forêt de Fausses Reposes : périmètre de protection, site inscrit, ZNIEFF de type 1



Département des Yvelines (78)



**SYNDICAT MIXTE POUR LA
GESTION DU SERVICE DES
EAUX DE VERSAILLES ET DE
SAINT-CLOUD**

**RENOUVELLEMENT DES RESEAUX ENTRE L'USINE DE
LOUVECIENNES ET LES RESERVOIRS DES HUBIES**

ANNEXES AU FORMULAIRE CAS PAR CAS

**ANNEXE C : plan de situation des canalisations
existantes faisant l'objet d'une dépose et d'un
remplacement en lieu et place**

	<i>SIEGE</i>	<i>IMPLANTATION REGIONALE</i>
 Cabinet MERLIN Groupe MERLIN	6, Rue Grolée 69289 LYON Cédex 02 Téléphone : 04-72-32-56-00 Télécopie : 04-78-38-37-85 E-mail : cabinet-merlin@cabinet-merlin.fr	7 rue des Chantiers 78000 VERSAILLES Téléphone : 01 30 83 29 29 Télécopie : 01 30 83 29 30 E-mail : cm-versailles@cabinet-merlin.fr

GRUPE MERLIN/Réf doc : ANNEXE_C FORMULAIRE_CAS_PAR_CAS

Ind	Etabli par	Approuvé par	Date	Objet de la révision
A	E. LAUDIER	F. DUPONT	25/07/19	Etablissement

Plan de situation des canalisations existantes faisant l'objet d'une dépose et d'un remplacement en lieu et place

